

droit & liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)

A qui profite



le racisme ?

MAI 1970 • N° 292 • PRIX : 2,50 FRANCS

L'autre Amérique



Les Africains en France

DANS NOTRE



Une patiente intelligence

Toutes les minorités humaines sont et seront toujours victimes du racisme, si, par tous les moyens dont elles disposent, elles ne brisent pas les frontières de leur propre société, celle dans laquelle elles se confinent, certaines par préjugé d'une nature ou d'une autre, et toutes, sûrement, par facilité.

Pour prévenir, ou tout au moins, dans un premier temps, atténuer les effets du racisme, toutes les personnes qui peuvent avoir à en souffrir doivent surmonter leur dégoût et même les vexations qui, sans leurs efforts, finiraient par les isoler, et à les maintenir incompréhensibles, méconnues. Autrement dit, elles devraient se mêler aux sociétés dont elles sont étrangères, avec une patiente intelligence, tendant à convaincre, à chaque occasion, qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre les êtres humains. Leurs contacts aboutiraient à une fraternisation qui, si faible soit-elle, leur serait bénéfique. Elle doit comprendre qu'aucun effort dans ce sens ne sera fait par ceux dont elles ont à souffrir, et dont le comportement vient de l'ignorance quand il n'est pas dicté par des intérêts personnels ou une mauvaise nature.

Joseph JYBET
92-Puteaux

L'affiche retirée

L'action du M.R.A.P. me semble des plus nécessaires, à l'heure où certains groupes font avec insolence l'apologie d'idéologies dont on n'a que trop connu les fruits.

COURRIER

J'ai pu voir à la Faculté de la rue d'Assas, apposer des affiches antisémites sur les panneaux d'affichages : il s'agissait en la circonstance de la première page du journal d'extrême droite « Carrefour » dénonçant « l'influence » des Juifs en France.

Il est néanmoins réconfortant de constater que les étudiants ont réagi avec indignation, dans leur majorité, contre ce fait, et ont exigé le retrait de l'affiche : qui n'a pu être réalisé, il faut le dire qu'après une bagarre avec l'« afficheur » antisémite et pro-nazi notoire.

C'est dire combien votre action est justifiée et mérite d'être renforcée, notamment la diffusion de « Droit et Liberté ». Trouvez ci-joint mon adhésion.

R. P.
Paris (11^e)

En R.D.A.

Je viens de passer un mois en R.D.A. (République démocratique allemande) où, sans chercher précisément des informations sur le problème juif, un certain nombre de faits m'ont frappé et donné à penser que la nouvelle Allemagne, celle de derrière le « rideau de fer », comme certains la désignent, a emprunté une nouvelle voie qui ne peut que réjouir ceux qui, comme moi, ont été victimes du nazisme raciste.

Voici quelques observations, que je vous livre en bloc :

— A l'occasion du 20^e anniversaire de la R.D.A., parmi les mots d'ordre placardés sur les façades des entreprises, j'ai relevé le suivant. « Nous éduquons les plus jeunes de notre pays dans l'esprit de l'amitié entre les peuples, de la paix et de l'humanisme ».

— Lors d'une exposition de peinture et de travaux d'enfants, j'ai recopié des poèmes contre la guerre et le fascisme (que je tiens à votre disposition).

— J'ai relevé dans une librairie du centre de Berlin-Est, un certain nombre d'ouvrages écrits par des Juifs et des non-Juifs, appelant les Allemands à mieux connaître les méfaits du nazisme envers les Juifs. En particulier, j'ai relevé un titre : « Es brennt, brüder es brennt », ensemble de poèmes et chants traditionnels yiddish, comportant les textes en yiddish et, en face, la traduction allemande. L'éditeur en est « Rütten und Loening », à Berlin-Est.

— A Leipzig, j'ai visité le monument élevé par le nouveau régime, à la mémoire des Juifs victimes du nazisme. L'inscription qui s'y trouve est en allemand et en hébreu. Au pied du monument, il y avait des fleurs déposées par le Conseil municipal de la ville.

— La presse, en général, parle assez fréquemment de l'antisémitisme.

— Beaucoup de personnes avec qui j'ai parlé m'ont déclaré inadmissible que l'antisémitisme puisse exister dans un pays socialiste.

Que ceux de nos amis qui portent une haine irraisonnée à l'Allemagne fassent le parallèle entre la République fédérale où le N.P.D. est légal et peut poursuivre son action raciste et fasciste, et la R.D.A.,

dont le territoire est interdit à tous les membres de ce même parti, qui risquent de se voir arrêter en cas de franchissement de la frontière.

A.-E. SERGENT
Paris (19^e)

Avec ou sans le A ?

Un de vos lecteurs parle de supprimer le mot **antisémitisme** dans le sigle du M.R.A.P. Je n'y verrais pas d'inconvénients, car le mot **racisme** a un caractère général ; si l'on détache l'antisémitisme parmi les diverses formes de racisme, pourquoi ne pas détacher aussi la xénophobie, le racisme anti-noir ou anti-arabe, et ce que votre président a appelé récemment le « racisme de la faim », si grave dans le Tiers monde ?

Une crainte cependant : que certains interprètent une telle suppression, comme le signe d'un renoncement à la lutte contre l'antisémitisme, alors que vous le combattez comme tous les autres racismes.

Un petit problème : sans le A, votre Mouvement deviendrait le M.R.P. — ce qui prêterait à confusion.

Tout cela mérite d'être débattu.

Gilles PETSCH
93-Aubervilliers

D'autres esprits...

J'aime beaucoup votre travail. Je laisse traîner « Droit et Liberté » une fois lu, avec l'espoir qu'il serve à éveiller d'autres esprits. Mon entière sympathie.

J. KERNBAUM
95-Villiers-le-Bel

dans ce numéro

LES FASCISTES S'AGITENT

Les agressions se poursuivent, les menaces se font plus précises. « Ordre Nouveau » reste impuni (p. 6-7).

CAMBODGE : AU FIL DU MÉKONG

Sans appui populaire, le général Lon-Nol et ses amis se livrent au génocide des Vietnamiens (p. 13).

* LE DOSSIER DU MOIS

L'AUTRE AMÉRIQUE

On ne peut comprendre les données réelles du « problème noir » sans le situer dans un contexte général, en tenant compte donc de la guerre faite au peuple vietnamien (p. 17 à 24).

LES TRAVAILLEURS AFRICAINS EN FRANCE

Ce sont des Africains qui présentent l'un des dossiers de l'immigration (p. 28-29).

NOTRE COUVERTURE : Le prolétariat noir (photo Centre culturel américain) joue un rôle important dans les luttes qui se déroulent aux Etats-Unis.

droit & Liberté

MENSUEL

120, rue Saint-Denis - Paris (2^e)
Tél. 231-09-57 - C.C.P. Paris 6070-98

ABONNEMENTS

- Un an : 25 F
 - Abonnement de soutien : 50 F
- Antilles, Réunion, Maghreb, Afrique francophone, Laos, Cambodge, Nouvelle-Calédonie : 25 F. Autres pays : 35 F.
Changement d'adresse : 1 F.

La gérante : Sonia Bianchi
Imprimerie La Haye-Mureaux

éditorial

A qui profite le racisme ?

CETTE affiche d'« Ordre Nouveau », répandue dans le Midi, illustre on ne peut mieux les procédés, les objectifs et les effets du racisme.

Aux commerçants et artisans menacés, aux vieillards sans ressources, les néo-fascistes désignent un bouc émissaire : les Arabes et les Gitans. Il suffit pourtant d'une analyse fort simple pour comprendre la situation des uns et des autres : chacun sait que le petit commerce est sacrifié à la concentration qui se généralise, au profit d'énormes sociétés financières, avec le concours des pouvoirs publics ; et que la misère scandaleuse des vieux résulte des choix budgétaires décidés par le gouvernement. Le propre du racisme, précisément, c'est de substituer à un examen rationnel des problèmes une « explication » simpliste, visant à masquer les réalités.

Pour faire illusion, les trompeurs s'appuient parfois sur une donnée exacte ; en l'occurrence, ils se réfèrent à l'escroquerie aux allocations familiales, qu'a pratiquée récemment un groupe de Gitans. Généralisation doublement abusive : parce qu'elle accuse toute une communauté de la faute commise par quelques individus ; et parce qu'elle masque, là encore, les causes réelles du « déficit » de la Sécurité sociale, entre autres le non-paiement des cotisations par certains employeurs, et l'utilisation des fonds à des investissements qui devraient incomber à l'Etat.

Duperie, diversion, démagogie, obscurantisme : le racisme, on le voit, n'est pas une fantaisie gratuite ; il s'inscrit très logiquement dans un contexte économique, politique et social déterminé.

A partir de cette constatation, il y a lieu de s'interroger sur le sens profond des « rumeurs » dirigées contre les commerçants Juifs à Orléans, Amiens, Dinan et autres villes. Sans connaître précisément les initiateurs locaux de ces campagnes, on peut du moins en vérifier les conséquences : alors que la « contestation » des commerçants s'affirme et s'organise, l'antisémitisme, dans un milieu qui lui est traditionnellement sensible, tend à favoriser la division, l'orientation vers de faux problèmes, le repliement et donc la neutralisation de certains. Subsidièrement, dans la mesure où, aux yeux de l'opinion publique, l'ensemble de la profession se trouve plus ou moins impliquée, la méfiance, la suspicion qui naît à son encontre nuit à la compréhension réciproque entre les commerçants et d'autres catégories sociales dont les intérêts sont également lésés, et à la coordination de leurs luttes.

Face au même processus, dans le monde du travail, les syndicats affirment depuis toujours que l'hostilité entre ouvriers français et immigrés, qui ont des revendications communes, ne fait qu'accroître les injustices dont ils sont, les uns et les autres, victimes.

« Le raciste est un mutilé qui a peur et qui se trompe de colère », disait naguère l'abbé Pierre à l'une de nos réunions. Cette définition résume bien les observations ci-dessus. Mutilé, le raciste l'est dans le domaine de l'intelligence et de la sensibilité, lui qui, se détournant d'une connaissance objective de ses difficultés, s'en prend avec cruauté à plus malheureux que lui. Craignant pour sa situation, pour son avenir, il a peur aussi de regarder en face son problème, d'en tirer les conclusions qui s'imposent. Se trompant de colère, il rend service aux vrais responsables de son sort contre qui, normalement, il devrait se dresser ; on comprend que ceux-ci aient intérêt au racisme qui les protège, et l'on peut voir dans le profit qu'ils en tirent, la raison de la mansuétude dont bénéficient, trop souvent, les groupes qui le propagent.

C'est dire que le racisme porte préjudice non seulement à ceux qu'il vise directement, mais à la majorité de la nation. C'est dire aussi que le combattre est l'affaire de tous.

Albert LEVY.



René Mayer



LIRE « Droit et Liberté », c'est bien. L'aider à étendre son rayonnement, c'est mieux. Vous le pouvez, et cela est nécessaire parce que :

- Les idées que nous diffusons (et que vous partagez) doivent gagner des milieux toujours plus larges.

- Notre revue n'étant pas vendue dans les kiosques, seuls les abonnés peuvent en prendre connaissance.

- Revue militante et indépendante, l'existence de « Droit et Liberté » est conditionnée par le soutien actif de ses amis.

Aidez-nous donc, en profitant de notre offre : trois abonnements au prix de deux (50 francs), qui vous permet de faire parvenir GRATUITEMENT notre revue à une personne de votre choix.

Envoyez les trois adresses et votre versement à « Droit et Liberté », 120, rue Saint-Denis, Paris (2^e). C.C.P. 6070-98 Paris.

Il y a 25 ans...

DE toutes parts le Reich hitlérien craquait sous les coups des alliés déployant, à l'est et à l'ouest, leurs offensives victorieuses. Mais sur toutes les routes d'Allemagne, dans tous les camps, la mort poursuivait ses ravages et la chiourme S.S. s'acharnait sans trêve, ni repos. Pourtant la liberté était là à portée de canon dont on entendait les grondements. Tenir, tenir. Telle était notre pensée, obsédante. Echapper. Echapper à la corvée, à l'évacuation, au massacre. Tenir, quelques jours, quelques heures...

C'ETAIT il y a vingt-cinq ans. Les Soviétiques, libéraient Auschwitz, les Américains découvraient Buchenwald, les Anglais pénétraient à Bergen-Belsen... Partout c'était le même spectacle de détresse, de désolation. Partout les survivants, squelettiques, les yeux exorbités, le regard insoutenable. Des hommes? Non des revenants. D'un univers insoupçonnable, insoupçonné. De l'univers concentrationnaire. Pourtant des hommes qui avaient soutenu le plus insoutenable des combats. Contre la faim, le froid, les coups, la torture, la mort. Contre ces monstres hitlériens qui avaient — en vain — voulu faire de ces hommes des bêtes.

C'était il y a vingt-cinq ans. Hommes libres, et qui voulez le rester, souvenez-vous !

Ch. P.



mrap

BULLETIN D'ADHÉSION

PRESIDENT : Pierre PARAF ; SECRETAIRE GENERAL : Charles PALANT.

COMITE D'HONNEUR

Bâtonnier Paul ARRIGHI, Georges AURIC, Claude AVELINE, Robert BALLANGER, Roger BASTIDE, Jean CASSOU, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Pierre COT, Docteur Jean DALSACE, Louis DAQUIN, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Michel DROIT, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Adolphe ESPIARD, Henri FAURÉ, Max-Pol FOUCHET, Marcel GROMAIRE, André HAURIOU, Charles-André JULIEN, Alfred KASTLER, Henri LAUGIER, Alain LE LEAP, Michel LEIRIS, Jeanne LEVY, Darius MILHAUD, Théodore MONOD, Etienne NOUVEAU, Jean PAINLEVE, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Emmanuel ROBLES, Françoise ROSAY, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Jean SURET-CANALE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, Général Paul TUBERT, VERCORS, Dr Pierre WERTHEIMER.

Robert ATTULY, Vincent AURIOL, Georges DUHAMEL, Yves FARGE, Francisque GAY, Jacques HADAMARD, Georges HUISMAN, Jules ISAAC, Frédéric JOLIOT-CURIE, Jean LURCAT, Léon LYON-CAEN, André MAUROIS, Amiral MUSELIER, Marc SANGNIER, André SPIRE, Chanoine Jean VIOLLET.

Désireux de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

J'ADHÈRE AU M.R.A.P.

Nom Prénom

Profession

Adresse

Je vous envoie, à cet effet, la somme de

Je souhaite :

- recevoir une documentation complète sur le M.R.A.P.
- être invité à ses réunions et manifestations,
- participer à l'un de ses Comités locaux ou professionnels.

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 5 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)

120, rue Saint-Denis - Paris (2^e) - Téléphone : 231-09-57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris

Les fascistes s'agitent

Les agressions se poursuivent, les menaces se font plus précises. Les « casseurs » peuvent contredire...

SI l'on en croit M^e Tixier-Vignancour, l'extrême-droite française a pris pied dans la majorité gouvernementale. Mais ses amis d'hier (et de demain ?), qui restent en situation marginale, sont à la recherche de leur unité. Les gens de l'extrême-droite se consultent, se regroupent, s'organisent, menacent, dans un climat de violences souvent gratuites, favorisant leur entreprise.

Des attentats commis l'an dernier contre des établissements, cafés ou hôtels, fréquentés par des Nord-Africains au récent saccage du Musée Lénine de Paris, longue est la liste des exactions commises par des commandos se réclamant d'idéologies plus ou moins fascistes ou utilisant les méthodes fascistes. Elles témoignent en tout cas d'une certaine permanence.

Au-delà des querelles de personnes et de clans, une même perspective est envisagée : ces gens ont les mêmes « maîtres à penser ».

Ainsi, par exemple, les monarchistes de l'Action française (qui n'ont pas répugné à participer au référendum de 1958 en votant « oui » et à soutenir en 1965 la candidature de M^e Tixier-Vignancour à la présidence de la République) se réfèrent régulièrement à Charles Maurras et à Edouard Drumont tout comme Pierre

Sidos, fondateur de *Jeune Nation* (dissoute en 1958), actuel animateur de *L'Œuvre française*.

Les premiers se présentent comme des « nationalistes intégraux » — comme ceux de *Ordre nouveau* (1). Mais Thierry Maulnier, orfèvre en la matière, ne notait-il pas en 1938 que pour les amis de Maurras « une défaite de l'Allemagne signifierait l'écroulement des systèmes autoritaires qui constituent le principal rempart à la révolution communiste ». On connaît le slogan : « Plutôt Hitler que le Front populaire. »

La « doctrine » d'Ordre nouveau

Le 31 mars dernier, plusieurs dirigeants de mouvements d'extrême-droite étaient invités par le Cercle français de la presse à exposer leurs vues. S'il n'avait été emprisonné pour gangstérisme, Jean-Jacques Susini, ancien dirigeant de l'O.A.S., aurait pu être là...

M^e Galvaire, responsable d'Ordre nouveau fut la vedette de cette réunion. La plupart des orateurs (2) ont en effet mis en relief le rôle catalyseur et unitaire

de son organisation. Conscients des nécessités de l'unité, ils le sont tous, mais certains plus que d'autres : il faut savoir en effet que les locaux de l'Action française, ceux de *L'Œuvre française* et ceux de l'ancienne maison d'édition *Le Clan* ont été cambriolés ; les visiteurs ont emporté les fichiers contenant les adresses de sympathisants. La loi du milieu jouant, aucune plainte n'a été portée.

Au cours de la réunion du 31 mars, M^e Galvaire a réproché « l'attachement à la violence » mais, concernant l'attaque du Théâtre de l'Épée de bois, il a seulement indiqué que le Bureau politique de son organisation ne l'avait pas organisée (cependant, la seule arrestation opérée est celle d'un membre d'Ordre nouveau). Il est toujours de bonne tactique de réprocher verbalement la violence. En Allemagne fédérale, M. Von Thadden s'efforce de présenter le visage de l'honorabilité. En 1930 déjà, alors que ses partisans assassinaient des militants ouvriers, « Hitler éprouve le besoin de rassurer l'opinion en protestant de son respect de la légalité » (3).

Dans une « tribune » de *L'Elite européenne*, M^e Galvaire écrit : « Les facultés parisiennes vont être nettoyées de leur vermine marxiste ». Nous savons ce que les mots veulent dire.

La « doctrine » d'Ordre nouveau est d'ailleurs sans équivoque. Dans un document — « *Révolution 1970* » — dont la couverture est ornée d'une croix celtique (emblème de *Jeune Nation* puis d'*Occident*), l'avocat et ses amis l'exposent.

Quelques idées-force se dégagent : — « *L'homme est animé d'une volonté de puissance (...)* Le nationalisme le sublimera »,

— « *La loi du plus grand nombre, règle d'or de la démocratie, doit s'incliner devant la loi du meilleur groupe* », ce groupe étant constitué par ceux qui « *se dégagent tout d'abord dans la lutte pour l'avènement d'un Etat nationaliste* »,

— « *L'économique, comme la politique, est subordonné au spirituel* »,

— Dans l'Etat rêvé par les gens d'Ordre nouveau, « *des notions militaires rudimentaires sont peu à peu acquises à l'occasion des périodes communautaires* » réservées aux enfants dès l'âge de dix ans.

Henri LAJOUS.

la pièce) a choisi le grotesque, l'absurde, pour mettre « *Evita* » sur la scène, pour nous faire revivre les heures de délire qui précèdent sa mort. Morte, on la verra se transformer en un énorme rat. Le personnage d'Eva Péron est magnifiquement interprété par Facundo Bo, travesti dans une robe jaune poussin, moulant son corps ridiculement masculin. Quel outrage ! C'est ce spectacle baroque qui a été l'objet de l'agression des nerfs fascistes, et pourtant Copi n'a pas sali Eva Péron : le fascisme porte en ses germes la saleté, la lâcheté aussi d'attaquer un théâtre sans protection. Les fascistes aujourd'hui sont poussés aux actes désespérés de petits commandos. Que ce soit en France en 1968 ou en Argentine en 1969, les événements ont prouvé qu'ils étaient coupés du mouvement de masse. Eva Péron est morte !...



Armés et casqués ils veulent faire régner un certain ordre.

— « *Refus du terrorisme, la violence ne se justifiant que dans l'action des masses et puisant sa légalité dans la lutte contre un péril* » mais n'importe quel péril peut à tout instant être invoqué.

— « *Le marxisme dissout l'unité nationale et justifie la trahison politique, sociale et ethnique* ». Malgré les précautions de vocabulaire, M^e Galvaire ôte ici le masque. Déjà il avait parlé d'« *organisation judéo-maçonnique* ». Cette « trahi-

son » ethnique qu'il dénonce, n'est-ce pas un appel au racisme (l'affiche que nous reproduisons en page 3 est éloquent à ce sujet) ?

« *La pensée d'un homme comme José-Antonio Primo de Rivera (4) reste planante au-dessus de nos têtes* » a encore dit M^e Galvaire. La précision ne s'imposait pas.

« *Ni fasciste, ni nazi* », a-t-il prétendu. Mais le directeur de *Défense de l'Occident*,

Riposte à Rouen



D.R.

DES inscriptions — « *Crevez charogne* » donne une idée de la mentalité de leurs auteurs — ont été faites sur la synagogue de Rouen.

Mais ceci n'a pas laissé sans réaction. En effet, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées devant le temple à l'appel de nombreuses organisations : M.R.A.P., Parti communiste, P.S.U., Ligue des Droits de l'Homme, M.C.A.A., F.N.D.I.R.P., Union des étudiants juifs, Amicale d'Auschwitz, du Consistoire israélite, etc.

L'archevêque de Rouen Mgr Pailler a fait parvenir un message au rabbin Gutman dans lequel il rappelle l'enseignement de Vatican II qui condamne toute manifestation d'antisémitisme.

A Rouen comme dans le reste de la France, la vigilance s'impose.

Maurice Bardèche, qui, lui s'affirme fasciste, lui apporte résolument son soutien.

Le mouvement d'extrême-droite ne doit pas être sous-estimé. Fort des regroupements qu'il suscite, *Ordre nouveau* annonce un congrès et un meeting à la Mutualité. De plus, son action s'inscrit dans un contexte : il apparaît bien comme le fer-de-lance d'une politique d'« ordre » préconisée par des gens honorables, qui pourraient bien l'utiliser en temps opportun, ou le considérer comme utile.

Les « casseurs »

Dans le discours sur les problèmes du « maintien de l'ordre » qu'il a prononcé le 14 novembre 1968 devant les députés, le ministre de l'Intérieur, M. Raymond Marcellin déclarait : « *Nous avons dissous, le 12 mai, onze organisations révolutionnaires gauchistes et nous venons de dissoudre l'organisation extrémiste Occident qui se comportait, par des actes extrêmement violents au Quartier latin, comme une espèce de détonateur pour déclencher dans un milieu assez explosif des manifestations de la part de leurs adversaires.* » Occident a perpétué l'action de *Jeune Nation* comme *Ordre nouveau* perpétue l'action d'*Occident*. Quoi de changé ?

Le gouvernement — « *les casseurs seront les payeurs* », avait dit le Premier ministre — a mis au point une loi introduisant dans le droit français la notion de responsabilité collective : ce n'est plus seulement l'individu qui sera responsable de ses actes, mais le fait d'appartenir à une organisation, de participer à une manifestation pourra être pour chacun lourde de danger, la provocation étant toujours possible. On s'accorde d'ailleurs à penser que c'est contre la gauche que cette loi est dirigée et qu'elle ouvre une voie légale à l'arbitraire.

Un député, M. Guy Ducoloné, a demandé au même gouvernement quelles mesures il comptait prendre pour mettre à la raison les groupements d'extrême-droite. Aucune réponse concrète ne lui a été faite.

La politique d'« ordre » peut toujours s'appuyer sur des groupes marginaux.

Jacques TENESSI.

(1) *Droit & Liberté* de mars.
(2) Pierre Sidos, Pierre Pujo de *L'Action française*, Alain Robert, ancien dirigeant d'*Occident* et responsable d'*Union-Droit*, Philippe Asselin, rédacteur de *L'Elite européenne*, François Duprat de *Défense de l'Occident*.
(3) Gilbert Badia : « *Histoire de l'Allemagne contemporaine* ».
(4) Fondateur de la Phalange espagnole.

Sangène

BAS-SLIP COMBINÉ

Sangène

ELASTIQUE
INDEMAILLABLE
ou
MAILLE LISSE
EXTRA-SOUPLE

Sangène

à partir de
5 frs

Imprimé en Belgique
Distribution : Sangène - Merci : NS. Bouly, 71, rue de Provence, Paris-9^e -
Tél. : 744-67-59.

combat pour la paix

Mensuel édité
par le Conseil National
du Mouvement de la Paix

35, RUE DE CLICHY, PARIS-9^e

Tél : 874-35-86 - C.C.P. Paris 10.072-53

Au sommaire du n° de mai

Monde sans armes ou armes sans monde ?

Un important dossier sur la course aux armements nucléaires, chimiques et biologiques.

- L'Afrique du Sud, pivot d'un nouveau pacte militaire ?
- Les nations du Tiers-Monde devront-elles rembourser plus d'intérêts qu'elles ne reçoivent d'aide ?
- Qui vend des armes à qui ?
- Que se passe-t-il au Laos, au Cambodge ?

A ces interrogations répondent les fiches documentaires des numéros précédents.

Le numéro : 2 F (spécimen gratuit sur demande).
Abonnement : un an (10 numéros) : 18 F.

OFFICE DE VOYAGES LAFAYETTE

Succursale du Marais (Voyages Barbès)
2, rue Caron (angle rue Saint-Antoine)
Tél. : 272-30-83 - 277-86-60 Paris-4^e

VOUS PROPOSE : SOLEIL D'ISRAËL

départs en groupe - chaque dimanche
pour 2, 3 ou 4 semaines

PRIX : à partir de 1080 F
comprendant voyage aller-retour
avion et hébergement

DÉLIVRANCE IMMÉDIATE
AU PRIX OFFICIEL
DE TOUS BILLETS
TOUTES DESTINATIONS

Antisémitisme

« Rumeurs » et insinuations

Une certaine presse joue un grand rôle
dans la propagation des stéréotypes.

VOILA qu'après Orléans, Amiens et d'autres villes, le mythe de la « traite des blanches » gagne la Bretagne et le Limousin : à Dinan, à Saint-Brieuc, à Limoges, la rumeur court que des commerçants droguent et enlèvent les femmes venues essayer un vêtement dans leurs boutiques. Le scénario ne varie pas : aiguilles invisibles, glaces tournantes, trappes, souterrains...

Et ces histoires rocambolesques trouvent crédit dans certains esprits eux-mêmes drogués sans doute par la mise en valeur croissante des « faits divers » dans une certaine presse, et prêts à accepter n'importe quelle affirmation.

Aucune femme n'a, en fait, disparu ? Aucun mari n'a porté plainte ? Qu'importe : c'est que la police cache la vérité, qu'elle est de mêche avec les ravisseurs...

De tels raptus supposent une étonnante organisation, un machiavélisme difficile à croire ? Qu'importe : on peut s'attendre à tout de la part des juifs.

Certains commerçants mis en cause ne sont pas juifs - en particulier M. Michel Rolland, le premier visé par cette campagne à Dinan ? Qu'importe : ces commerçants-là travaillent pour les juifs.

Réponse à tout...

Authentique ! Le racisme a réponse à tout. Et, de proche en proche, l'odieuse fable se répand, se renforce de sa propre extension, sans qu'il soit besoin de faits crédibles pour l'étayer. Ne suffit-il pas de semer le doute ? Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose.

Il reste l'antisémitisme. Sa montée dans la dernière période ne peut s'expliquer que par la persistance, dans certains secteurs de l'opinion, des vieux stéréotypes, rajeunis, modernisés, en quelque sorte, sous cette forme inattendue, tout en conservant leur signification « classique ». En outre, la crise du Proche-Orient, avec toutes les confusions, volontaires ou non, qu'elle suscite, constitue un terrain sur lequel s'appuient les fauteurs de haine.

C'est ainsi que, parallèlement aux « rumeurs », on voit certaines publications s'adonner aux excitations antijuives avec une fréquence et une audace croissantes.

Toutes les accusations ressassées par

les criminels nazis figurent dans un article que publie *Défense de l'Occident* (janvier-février 1970), sous la direction de Maurice Bardèche : « l'insolence juive » (c'est le titre de l'article) ; « l'esprit juif tourné vers le lucre et l'avidité » ; les juifs coupables du « mercantilisme et de l'égoïsme de la société de consommation » ; « l'hystérie juive » ; « la frénésie de l'antiracisme », lequel « entraîne avec lui la drogue, la perversion, la criminalité ».

C'est sous des formes plus subtiles que le poison est répandu dans des revues destinées au large public.

Miroir de l'Histoire (avril 1970) consacre, par exemple, une longue dissertation, signée Paul Gache à « La diaspora ». Le procédé utilisé consiste à présenter l'histoire des juifs comme une permanente entreprise de pénétration, de domination dans tous les pays, et les persécutions qu'ils ont subies comme une révolte populaire contre leurs méfaits. Sans jamais affirmer ouvertement, les mots choisis à cet effet tendent à entretenir cette impression tout au long de l'article. Quelques brèves citations typiques, prises au hasard parmi ce foisonnement d'insinuations malveillantes, suffisent à montrer la nocivité de cette technique. En voici : « La suprématie passe par Rome : les Judaïoi ne peuvent manquer d'y être... ». « Malgré quelques coups durs, notamment après un excès d'influence... le rôle des Séphardim ne cesse de croître... ». « Outre l'influence juive à la cour, ce qui exaspère la population, c'est le rôle des juifs comme trafiquants d'esclaves et d'esclaves chrétiens... ». « (Ils) font leurs choux gras de toutes les principautés du Saint-Empire... », etc.

Ce système déformant, est-il besoin de le souligner ? n'a que peu de rapport avec la recherche historique sérieuse.

Quand les mêmes stéréotypes sont destinés aux enfants, cela donne ce dessin de *Pilote* (avril 1970) où le mystérieux sorcier, aux doigts et au nez crochus se livre à ses maléices sur un fond d'étoile juive. On sait que ce qui frappe les enfants, c'est l'image : ici, pas besoin de longs développements, et peu importe le sujet de la bande dessinée (par ailleurs, amusante).

C'est sous le signe de l'humour aussi que *L'Hebdo Hara-Kiri* (12 janvier 1970) apporte sa dose d'eau salé au moulin de



Comment le racisme est enseigné aux enfants.

l'antisémitisme. Pourquoi, en effet, si ce n'est dans cette intention, parler à propos des travailleurs africains en France du « vieux Samuel Isaac Bleustein-Blanchet » qui « vendait des banjos quand il y avait du banjo à vendre, et qui vendait aussi des pastilles de menthe presque pas sucées et des appartements sur plan dans des résidences grand standing au Parc Monceau quand il y avait de ça à vendre » ? Nous avons peine à croire qu'il s'agit d'une plaisanterie innocente et gratuite.

Au magasin des accessoires

Dans un tout autre registre, bien que la publication en cause ne paraisse pas en France, il nous faut citer enfin, dans ce palmarès de la bêtise méchante, le numéro du 5 avril 1970 d'*Algérie Actualité*. Les « Protocoles des Sages de Sion », ce faux grossier, forgé au XIX^e siècle par la police tsariste, y est présenté comme un « document », expliquant la menace que « les juifs » feraient peser sur le Maghreb. Le « professeur » Abdelhamed Benachenhou présente et commente avec le plus grand sérieux ces élucubrations que même les antisémites les plus obtus ont remises depuis longtemps au magasin des accessoires. « La mainmise juive sur le domaine de la pensée et sur une grande partie des secteurs économique et politique des pays dont ils sont citoyens à part entière et même privilégiés vis-à-vis des autochtones (...) leur offre, écrit-il, une arme redoutable pour donner à ces pays l'orientation conforme à leurs intérêts (...) Grâce à leur extrême mobilité, ils sont arrivés à créer une puissance juive internationale. »

Le M.R.A.P. a protesté contre cet article nocif auprès du ministre algérien de l'Information. Pour ce qui est des articles racistes paraissant en France, la législation réserve aux seuls Parquets la décision d'engager des poursuites. Mais il faut bien constater que ceux-ci restent passifs, alors que se multiplient les excitations menaçant la population juive et que s'allonge la liste des villes où se développent les campagnes calomnieuses. Tout en proposant une amélioration de la législation, le M.R.A.P. demande que les pouvoirs publics prennent des mesures énergiques pour mettre un terme à ces provocations. **Louis MOUSCRON.**

Le cardinal Marty : La France est en danger de racisme

Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, consacre l'éditorial de « Eglise de Paris » (17 avril) au « danger de racisme » :

« SALES juifs » !

Je l'ai entendu dans Paris un dimanche après-midi.

Je revenais de la paroisse Saint-Gabriel, près de la porte de Vincennes. J'avais concélébré la messe de la communauté dominicale, Eucharistie de la réconciliation et de la paix en Jésus-Christ.

Un chauffeur au volant de sa voiture fit un écart.

L'automobiliste qui le suivait dut freiner ; courroucé, il doubla. Au feu rouge, il cria ces invectives : ... « Sales juifs » !

Pourquoi ? Je ne sais pas !

Suprême injure, sans doute ?

Je me suis senti solidaire de mes frères juifs. Je pensais à ces fils d'Abraham qu'un jour de guerre j'accueillis dans mon presbytère de campagne.

Le Christ aime tous les hommes. Il était juif.

Le Christ de Pâques n'appartient à personne ! Pour Lui comme pour son disciple, il n'y a plus ni juifs ni Grecs, ni Arabes, ni Français, ni noirs ni blancs ; il n'y a que des hommes appelés au bonheur, que des frères sauvés éternellement par la Croix.

J'ai eu honte aussi. Ces injures salissent tout un pays. Elles sont les symptômes d'une maladie plus grave.

La France est en danger de racisme.

Je le dis fermement : il faut soigner le mal, rejeter ce péché, interdire les paroles de haine, bannir les articles et publications racistes.

Le combat pour la justice exige le respect des hommes, de tous les hommes.

Pâques est le mystère de la réconciliation, du pardon, de la vie. La vie est certes une lutte ; mais malheureux sont ceux dont les controverses idéologiques font du frère, un ennemi : ils tombent dans le traquenard de la violence ; celle-ci ne reste jamais verbale.

Je l'ai encore vu récemment.

Étienne Fajon : Tout racisme est une monstruosité

Membre du bureau politique du Parti communiste français et directeur de « L'Humanité », M. Etienne Fajon évoque dans ce journal (26 mars) l'attitude de son parti devant le sionisme et l'antisémitisme, écrivant notamment :

NOUS, communistes, sommes opposés à la politique actuelle d'Israël et non à cet Etat ni à son peuple. Nous sommes opposés à cette politique parce qu'elle est conquérante, colonialiste, parce qu'elle met en danger la paix du monde. (...)

Selon les sionistes, les juifs, quelle que soit leur nationalité, appartiendraient toujours à une communauté dispersée voilà vingt siècles, et ils auraient le droit et le devoir d'étendre à leur usage exclusif, en Palestine, terre arabe depuis cinquante générations, l'Etat d'Israël. Pour les sionistes, tout juif qui ne soutient pas l'action d'Israël est un traître. M. Abba Eban, ministre des Affaires étrangères d'Israël, a même osé comparer, à Paris, les juifs antisionistes à « des Français antifrançais ». (...)

La haine contre les juifs, comme tout

racisme, est une monstruosité. Nous avons toujours été aux côtés des juifs persécutés et des Palestiniens persécutés. Antisémitisme et communisme sont incompatibles, inconciliables. L'histoire enseigne, par contre, que l'antisémitisme a toujours été, de l'affaire Dreyfus à l'invention hitlérienne du judéo-bolchevisme, une arme des adversaires du socialisme.

Cela est dans l'ordre des choses. S'il est vrai que l'antisémitisme a des racines dans la religion et que l'Eglise n'a renoncé que tout récemment à dire les juifs « déicides », héréditairement coupables de la mort du Christ, ses raisons sont surtout économiques et politiques. L'antisémitisme tend à détourner contre leurs compatriotes juifs la colère des exploités. (...) A la lutte des classes, l'antisémitisme substitue une prétendue opposition de « races » : juifs contre non-juifs. Comme si l'une et l'autre catégorie n'avaient pas, dans chaque pays capitaliste, chacune ses P.D.G. et ses ouvriers, ses banquiers et ses artistes, ses racistes et ses communistes !

Que l'antisémitisme séculaire ait contribué à unir nombre de juifs autour de leurs

traditions et de leur religion, cela ne saurait surprendre : la solidarité des persécutés répond au racisme des persécuteurs. Il n'est pas étonnant, non plus, que les crimes nazis aient incité des juifs à croire au mensonge que leur soufflaient à la fois la propagande sioniste et la propagande antisémite, à savoir qu'ils seraient foncièrement différents des non-juifs. L'on peut comprendre la sympathie que des Français juifs, hier pourchassés par des miliciens de Pétain, éprouvent envers un pays qui constitue à leurs yeux le refuge de ceux qui furent, comme eux-mêmes, persécutés.

Cela dit, chaque conscience individuelle et chaque parti politique se doivent de juger la conduite d'un Etat sans faire entrer en ligne la « race » de ses ministres. (...)

Pour faire triompher au Moyen-Orient la paix et la fraternité des peuples, pour faire triompher en France le socialisme, le Parti communiste français, qui condamne à la fois l'antisémitisme et le sionisme, ne cessera de lutter sans se soucier, demain plus qu'hier, de savoir parmi ses amis et ses adversaires qui est juif et qui ne l'est pas.

Immigrés

Par le feu...

LE 12 février dernier, M. Jacques Chaban-Delmas annonçait qu'une vaste opération visant à l'amélioration des conditions d'hébergement des immigrés allait être entreprise incessamment.

L'incendie qui s'est déclaré le 30 mars à Cormeilles est venu confirmer l'urgence du problème.

Dans cette localité, 16 familles portugaises (80 personnes) étaient hébergées par les Etablissements Lambert dans des baraquements en bois.

Ce soir-là, le feu prit dans l'un des baraquements, bientôt transmis au baraquement voisin.

Alertés, les pompiers arrivèrent rapidement sur les lieux mais il n'y avait pas de bouche d'incendie à proximité des baraquements.

En quelques minutes à peine, les bâtiments avaient brûlé.

Un arrêté ministériel prévoit pourtant qu'« une bouche d'incendie de 100 mm doit être située à moins de 100 mètres de locaux d'habitation » et que « la stabilité au feu des éléments porteurs doit avoir un degré de 2 heures » (cela signifie en clair que les principaux éléments doivent pouvoir résister au moins 2 heures).

Un conseiller municipal de Cormeilles a commenté : « Ce qui compte, c'est qu'il n'y ait pas de victimes ». C'est bien vite dit.

Dans le document qu'il a présenté dans notre dernier numéro « Pour une politique de la migration », en même temps qu'il soulignait la responsabilité des pouvoirs publics, le M.R.A.P. relevait celle du patronat.

Dans le cas de Cormeilles, les chiffres parlent d'eux-mêmes : les Etablissements Lambert ont réalisé, en 1968, 468 millions d'anciens francs de bénéfices nets.

Certains des sinistrés venaient de toucher leur paye. Elle a disparu dans le sinistre.

Le 4 avril, à Nice, le bidonville de l'Ariane était détruit par le feu : il abritait 1 500 personnes. Quelques jours plus tôt, au Cannet, c'est très officiellement que le feu était mis à un autre bidonville, à la suite d'un arrêté d'expulsion.

Est-ce par le feu — accidentelle ou volontairement mis — que le problème sera résolu ?



D.R.

Défense de parler à table!

LA suppression des bidonvilles et des taudis est une tâche primordiale.

Encore faut-il prendre des mesures valables de relèvement. Même quand des travailleurs immigrés sont hébergés dans des centres, les conditions sont très souvent loin d'être idéales. Ainsi les centres d'hébergement de Citroën dans les Hauts-de-Seine, à Villejuif, à Chatenay-Malabry.

Les hébergés sont logés dans des chambres de 4, 8, 12, 25 lits; chaque pensionnaire ne possède qu'une demi-armoire qui sert en même temps de cloison de séparation; de plus, dans certaines chambres, on trouve un grand nombre de lits superposés. Les draps sont changés tous les quinze jours, mais les couvertures ne le sont jamais, quelle que soit la durée de l'hébergement du travailleur dans le centre.

Pour ce qui concerne les douches, il en existe actuellement 8 pour 300 travailleurs; il s'agit de douches collectives, avec une simple séparation en ciment, sans porte ni rideau; la plupart du temps, il n'est pas possible de prendre une douche chaude.

Sur le plan sanitaire, les lavabos n'existent pas à tous les étages.

Pour le blanchissage, on ne dénombre que 4 lavoirs pour 250 personnes, sans eau chaude.

Quant au réfectoire des immigrés, il s'agit d'une salle en sous-sol, sans fenêtre ni aération, avec quatre tables de dix pour 150 personnes.

Il convient de noter que les repas sont réduits au minimum : soupe avec des restes de légumes; viande bouillie et pommes de terre à l'eau.

Mises à part ces conditions matérielles

déplorables, il est inadmissible qu'il soit interdit aux travailleurs de parler à table, ce dernier trait donnant à l'hébergement dans ce centre un caractère singulièrement oppressif.

Compte tenu des observations précédentes, il n'est pas étonnant que les travailleurs ne disposent pour leurs loisirs que d'une télévision, en mauvais état et d'une simple table de ping-pong.

L'action du M.R.A.P. en faveur des travailleurs immigrés rejoint celle des syndicats dont l'objectif est d'obtenir la gestion des centres d'hébergement par le comité d'entreprise, sur la base des propositions suivantes :

- Fourniture de repas normaux aux travailleurs;

- Transformation des centres de manière à éliminer les lits superposés;
- Installations de douches, de lavabos et de lavoirs, en nombre suffisant.

- Création de salles de jeux et de télévision avec bibliothèque et discothèque.

Dans les prochains mois, le M.R.A.P., notamment son comité local du quinzième arrondissement de Paris, s'attachera à établir la meilleure coordination entre les groupements et les individus qui désirent transformer de façon profonde les conditions de vie des travailleurs immigrés nombreux chez Citroën.

Eric LAFONTAINE.

GANTS - TÊTINES



Chez votre pharmacien

TEAM Claude Froger Club Bleu

PRÉPARATION/ASSISTANCE

MEAN barquette. spider
RENAULT Gordini et 1600
FORD
HONDA Kit pour N 600
et moto
AUSTIN...
à partir d'éléments
CONDRIILLIER



Renseignements :

- Paris-Centre-Automobile, 40, avenue de la Porte-de-Villiers, Paris (17^e) (754.00.54)
- Paris-Centre-Automobile, 52, rue Croix-des-Petits-Champs, Paris (1^{er}) (488.14.18)

Un cadeau vous est réservé : un POSTE-TRANSISTOR que vous pourrez retirer à « Droit & Liberté » sur présentation de la facture.



Cambodge

Au fil du Mékong

LE 18 mars dernier, le prince Sihanouk fut destitué par l'extrême-droite cambodgienne dirigée par le général Lon Nol et le prince Sirik Matak. Il semble que ceux-ci furent quelque peu aidés par la C.I.A. ; les preuves s'accumulent chaque jour : arrivée d'armes américaines nouvelles (que l'armée cambodgienne ne possédait pas auparavant) ; requêtes répétées de Phnom Penh pour l'aide militaire américaine, etc.

Pour prendre le pouvoir, les nouveaux maîtres ont eu recours à l'excitation raciale et à la xénophobie, provoquant des émeutes contre les Vietnamiens qui habitent le pays, en affirmant que Sihanouk était trop tolérant vis-à-vis des « Vietcongs » qui se réfugiaient sur le territoire khmer.

Un procédé d'amalgame, une manipulation du racisme que réactionnaires d'Occident et d'Orient connaissent bien. Pour conserver le pouvoir, l'extrême-droite est allée encore plus loin, massacrant des civils vietnamiens un peu partout dans le pays. Le côté sanglant de l'affaire, les journaux, en ont fait amplement état ; des centaines de Vietnamiens ont été tués parce que Vietnamiens, et leurs corps jetés

dans le Mékong. Mais on a peut-être moins évoqué les méthodes de la manipulation du racisme par les auteurs du coup d'Etat cambodgien.

« Les juifs d'Extrême-Orient »

Au Cambodge, comme dans les autres pays du Sud-Est asiatique les habitants d'origine chinoise et vietnamienne sont relativement nombreux dans les professions commerciales. On y qualifie ces expatriés « de juifs d'Extrême-Orient ». L'hostilité que certains nourrissent à leur égard ressemble quelque peu à l'antisémitisme, peut-être est-elle même plus virulente. En fait, ces minorités servent de « boucs émissaires » à tous les griefs qui devraient viser le système économique lui-même et particulièrement l'organisation des circuits de distribution. Les grands commerçants (quelle que soit leur origine) qui ont la haute main sur des denrées aussi vitales que le riz pèsent de cette manière sur le climat politique et économique du pays. En spéculant sur la hausse des prix en cas de rareté des produits agricoles et autres (le Cambodge est avant tout un pays agricole), ils provoquent le mécontentement des citoyens. En spéculant sur la baisse, en cas de récoltes abondantes, ils mécontentent les paysans. Ce sont là les grands traits de la vie économique cambodgienne ; le commerce joue un grand rôle. A partir du racisme latent que les provocateurs peuvent exploiter à tout moment, les nouveaux maîtres du pays sont allés beaucoup plus loin en excitant les Cambodgiens contre tous les habitants d'origine vietnamienne, qu'ils soient commerçants, paysans ou travailleurs urbains.

Cependant, il semble que ce soit surtout les éléments de l'armée qui se trouvent à l'origine de ces incidents sanglants. Apparemment, les Cambodgiens qui refusent de se laisser manipuler dans cette « combine raciste » sont de plus en plus nombreux, les apprentis-sorciers du coup d'Etat se trouvent dans une situation politique et militaire précaire. Pourquoi ?

Une opposition s'élargissant

Parce que les paysans qui composent la grande majorité du pays ont pris parti pour le chef de l'Etat déchu et les forces progressistes du pays. La tradition de ces ruraux est faite d'un certain attachement à cette royauté qui représente à leurs yeux les grandes époques de l'histoire du pays. Maintenant que le représentant de la monarchie se déclare, après de multiples tergiversations, ouvertement en faveur des forces progressistes khmères, l'action de celles-ci en est facilitée. De plus, les masses paysannes se mobilisent contre l'extrême-droite, parce qu'elle a amené la guerre dans le pays. Rappelons par ailleurs qu'il existait déjà un mécontentement paysan qui se traduisait par la naissance de maquis dans certains secteurs du pays avant la chute de Sihanouk.

Parce que, aussi, les combattants vietnamiens s'unissent désormais aux « Khmers rouges » pour s'opposer militairement aux autorités de Phnom-Penh et couper court à leur politique de guerre raciale. L'armée de Phnom-Penh est faible en hommes et en matériel, ses adversaires sont des éléments aguerris.

Ainsi, la conflagration vietnamienne est devenue indochinoise. La guerre est maintenant « indivisible » et les peuples cousins d'Indochine que l'on voulait exciter les uns contre les autres, ont fini par réagir comme des frères... d'armes.

Erwin RAMEDHAN

Urgent

**Avez-vous renouvelé
votre abonnement
à**

**droit &
liberté**

Un appel

«...Les gouvernements fascistes du Portugal qui ont fait de ce pays l'un des plus arriérés d'Europe ont commencé en 1961 la guerre aux peuples de l'Angola, puis à ceux de Guinée-Bissau et du Mozambique. Défendant les intérêts des grands monopoles internationaux, qui veulent continuer à profiter des richesses naturelles de ces pays, le Portugal tente d'empêcher ces peuples d'obtenir leur indépendance. Il ne peut poursuivre ces guerres coloniales sans l'aide des armes que lui fournit l'OTAN (parmi lesquelles figure un important matériel français)...» : ceci est un extrait de l'appel lancé par le Comité National de soutien à la lutte de libération des peuples des colonies portugaises qui vient de se constituer en France.

en bref

Des faits qui...

- **Le gouvernement américain reconnaît aujourd'hui, après enquête de son ministère de la Santé, qu'il y a 20 millions d'affamés réels aux U.S.A.**, a rappelé Josué de Castro, intervenant au Comité français de la campagne mondiale contre la faim.
- Luciano Liberti, 45 ans, ancien membre des « chemises noires », condamné à la prison à vie pour le meurtre de résistants italiens, libéré au bout de sept ans en vertu d'amnisties, est actuellement recherché par Interpol pour l'assassinat d'une jeune femme.
- **Alors même que des personnalités kurdes entrent dans le gouvernement irakien, les autorités baassistes déclenchent une campagne de répression contre les communistes. Cette dernière information vient infirmer une dépêche d'agence dont « Droit et Liberté » s'était fait l'écho et suivant laquelle un communiste participerait aussi au gouvernement.**
- Dans un discours prononcé à Des Moines (Iowa), le vice-président Spiro Agnew s'est livré à une attaque en règle contre l'université Ann-Arbor du Michigan qui avait décidé d'accepter 10% d'étudiants noirs.
- **Le Pentagone interdit l'usage du défoliant « 2, 4, 5 T » appelé aussi « herbicide orange » (il provoquerait le cancer chez les souris). Il avait été utilisé l'an dernier au Vietnam dans des proportions représentant 70% de l'ensemble des produits du même genre : 13 millions de litres ont été déversés sur 5 millions d'hectares.**

... donnent à penser

Sport et racisme

Exclue des jeux Olympiques, de la Coupe du monde de football, de la Coupe Davis pour le tennis, l'Afrique du Sud ne participera pas non plus aux championnats mondiaux de gymnastique de Belgrade. Pour masquer son isolement, le gouvernement sud-africain a organisé, fin avril, une compétition dans cette dernière discipline avec cinq autres pays : la France, les Etats-Unis, la Norvège, l'Allemagne de l'Ouest, la Suisse.



« J'ai passé des heures à parfaire mon jeu de l'avant-bras et voilà qu'ils nous excluent de la Coupe Davis ! » (Dessin de Clarke extrait de « Anti-apartheid News », avril 1970).

Une jolie carrière !

Conseiller apprécié et écouté d'Otto Abetz pendant l'occupation nazie, Ernst Achenbach député libéral (F.D.P.) ne représentera pas l'Allemagne à la Commission des Communautés Européennes à Bruxelles.

Chef de file de l'aile droite du F.D.P., il espérait ce poste comme prix de son vote pour la coalition F.D.P.-S.P.D. qui a amené M. Brandt à la chancellerie.

Mais la candidature de cet ancien diplomate au service du Reich avait suscité en Belgique, en Hollande, en France de vigoureuses protestations d'organisations d'anciens résistants et un mouvement d'opposition mené par l'Association des fonctionnaires déportés et résistants des institutions européennes. Par contre, le gouvernement français ne formula aucune objection.

Ernst Achenbach, qui adhéra au parti nazi en 1937, avait occupé à l'ambassade du Reich à Paris, un poste qu'Otto Abetz définissait comme « la section la plus importante de l'ambassade ». Ses fonctions l'ont amené à s'occuper de la « question juive » en étroite collaboration avec Dannecker, homme de confiance d'Eichmann.

Avocat de profession, Achenbach s'est fait celui de la prescription, le défenseur des criminels de guerre et des anciens nazis, auxquels il avait tenté de redonner une audience et un rôle politique. « Personne ne parlera plus

de dénazification dans quelques semaines » déclara-t-il au D' Naumann, ancien secrétaire d'Etat à la propagande de Goebbels qui poursuivait les mêmes buts et avait tenté de « noyauter » le F.D.P. au profit des anciens nazis.

Comme l'a fort bien dit M. Haferkamp, membre allemand de la C.E.E. qui avait menacé de démissionner, c'était « une candidature indéfendable » qui ne remplissait pas, loin de là ! « les conditions requises ». « Pour les Français, rappelle Beate Klarsfeld dans une lettre ouverte, agréer Achenbach, c'est agréer Abetz et tout ce qu'il représente. »

Grâce aux immigrés

« Sans eux (les travailleurs étrangers) l'économie ne tournerait pas, a déclaré M. Pierre Laroque, président de la section sociale du Conseil d'Etat. Elle n'a pu se relever que grâce aux étrangers venus accomplir dans les mines, le bâtiment, les métaux, des travaux que les Français ne voulaient plus exécuter. »

La même évidence ressort du livre de Jean-François Poncet « La politique économique de l'Allemagne occidentale » à propos duquel Alfred Sauvy écrit : « Dès le départ, nous voyons bien... l'avantage qu'ont apporté contre toute crainte malthusienne, les trois millions sept cent mille immigrés (dont 50% de moins de vingt-cinq ans) en sus des neuf millions six cent mille expulsés. »

Proche-Orient

Remous en Israël

Le premier projet de voyage au Caire du Dr Nahum Goldmann, en 1956, avait été empêché par l'attaque de ce pays par les armées française, britannique et israélienne, attaque qui visait à renverser le régime nassérien, après la nationalisation du canal de Suez.

Un second projet de rencontre entre le président égyptien et le Dr Goldmann, aujourd'hui président du Congrès juif mondial, avait été mis au point tout récemment, mais le gouvernement de Mme Golda Meïr l'a fait échouer.

Le colonel Nasser, fort de l'expérience de 1956, avait posé cette fois plusieurs conditions : si le Dr Goldmann devait lui exposer des opinions personnelles, sa visite devait néanmoins être formellement autorisée par le gouvernement israélien, et publique. Le « feu vert » officiel ne fut pas donné au Dr Goldmann.

En Israël, la nouvelle s'était rapidement répandue bien que sa diffusion ait été interdite par la censure. Après deux jours de silence, le gouvernement faisait savoir que seule une personnalité désignée par lui aurait pu se rendre dans la capitale égyptienne.

« Je ne considère pas ce refus comme une catastrophe, a dit le Dr Goldmann, mais il rendra très difficile ou peut-être même impossible le renouvellement d'une telle initiative. »

Pour la première fois cependant, une personnalité israélienne aurait été reçue au Caire, fût-ce à titre privé, sans que pour autant le colonel Nasser rompe l'unité affirmée à Khartoum (« Pas de négociation, pas de reconnaissance d'Israël, pas de paix »).

Mme Golda Meïr a violemment critiqué l'attitude du Dr Goldmann. « Nous avons le droit d'exiger de vous, lui a-t-elle dit, qu'avant que vous exprimiez vos opinions sur la politique d'Israël, vous commenciez par séjourner dans le pays. »

« Moi aussi, je voudrais qu'Israël ait ses frontières actuelles, a répondu le Dr Goldmann. Moi aussi je suis maximaliste. Mais je suis réaliste et je pense que l'on doit prendre ce qui peut être obtenu. »

Une rencontre Nasser-Goldmann n'aurait certes pas éliminé comme par enchantement les causes et les développements d'un conflit qui dure depuis vingt ans. Mais une confron-

« Le juif Dassin »

Aucune condamnation à mort au procès d'Athènes, la libération du compositeur Mikis Théodorakis, la grâce envisagée du journaliste Jean Starakis, des dizaines de libérations annoncées : les colonels grecs se préparaient à affronter le Conseil de l'Europe. Ils y furent condamnés malgré l'hostilité du gouvernement français. Un article récent du journal économique athénien « Express » a mis l'accent sur l'importance des relations économiques et commerciales entre la France et la Grèce.

La pression de l'opinion publique internationale a beaucoup influé sur ces « mesures de libération », et en particulier l'action entreprise par les pays scandinaves devant la Commission européenne des droits de l'homme a permis de sauver la vie de plusieurs résistants grecs.

L'ensemble des peines prononcées le 12 avril demeure pourtant lourd, au regard des irrégularités qui ont entaché l'instruction, des tortures infligées aux accusés.

L'accusation, pour tenter sans doute de mieux étayer ses preuves, s'est livrée à de curieux commentaires. Un poste périphérique a relaté que le nom de Jules Dassin était toujours précédé de « juif » : le « juif Dassin », a dit le procureur, « a versé de l'argent à la résistance grecque ». D'où venait cet argent ? Il avait été collecté, car précisait le procureur, « on n'a jamais vu un juif mettre la main à la poche ».

tation des idées du président égyptien et du président du Congrès juif mondial qui oppose son réalisme à l'intransigeance des autorités de Tel-Aviv aurait peut-être permis de recenser les possibilités d'évolution de la situation dans la perspective d'une solution non-militaire des problèmes.

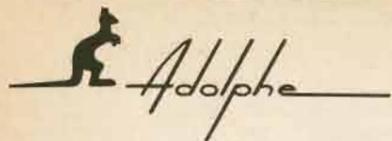
La seconde « affaire Goldmann » a provoqué en Israël ce qui ressemble fort à une crise politique. Des manifestations résolument hostiles à l'attitude de Mme Meïr se sont produites (certains manifestants ont même franchi le mur d'enceinte de la résidence du Premier ministre). Le malaise s'était amplifié après le bombardement d'une usine et d'une école en Egypte et plusieurs témoignages confirmant les mauvais traitements subis par les Arabes des territoires occupés.

L'opinion internationale, telle qu'elle apparaît dans la presse, a été étonnée, irritée ou choquée de l'attitude du gouvernement de Tel-Aviv.

Un sondage d'opinion est venu indiquer un peu plus tard que 75% des Israéliens interrogés étaient partisans de la continuation des raids aériens sur l'Egypte. Quelques jours auparavant, 63% s'étaient déclarés favorables à une rencontre Goldmann-Nasser.

La guerre continue au Proche-Orient...

J.T.



**PRÊT A PORTER
FÉMININ**

160, rue Montmartre - Paris (2^e)
236-03-89

L'OFFICIEL DU
PRÊT A PORTER

est la REVUE PRESTIGE de la profession

Sa présentation, sa qualité, l'importance de sa diffusion en font un support publicitaire INDISPENSABLE pour votre maison.

CHARLES MANDEL, 17, Faubourg Montmartre - Paris-9^e

*Des amis
à votre
service...*

Un technicien
vous conseillera

LE REFUGE

Ski, camping, tennis, équitation

44, rue Saint-Placide - Paris-6^e
222-27-33 Catalogue franco

Toute la maille

TRICOSIM

Garnitures, bords côte, synthétiques,
acryliques, laines, etc.,
pour fabricants d'imperméables,
anoraks et blousons, été et hiver.

41, rue du Sentier - Paris-2^e
Tél. 488-82-43

**LA MUSIQUE A L'HEURE
QUE VOUS
AVEZ
CHOISIE...**



Vous serez réveillé, en musique, à l'heure que vous aurez choisie, grâce à ce poste de fabrication soviétique de haute qualité (sept transistors, grandes et petites ondes, étui de cuir). Il vous rappellera l'heure des coups de téléphone que vous avez à donner et « pensera » à l'émission que vous voulez entendre.

● Il possède ces qualités bien que peu encombrant (121 x 77 x 36 mm) et léger (400 g).

● Il vous sera envoyé, sous emballage protecteur, au prix spécial de 165 F (frais d'expédition compris).

Commande à adresser à :

PAN-EUROPEAN
44-46, boulevard Magenta
Paris (10^e)

Règlement par chèque bancaire, mandat-poste ou chèque postal (C.C.P. 2962-22 Paris).

(Se recommander de « Droit et Liberté »)

LES ÉDITIONS DU PAVILLON

Directeur-gérant : Roger MARIA

5, rue Rollin, PARIS-5^e - Tél : 326-84-29

Parutions nouvelles :

Jozsef BOGNAR
**LES NOUVEAUX MÉCANISMES
DE L'ÉCONOMIE SOCIALISTE EN HONGRIE**

Préface d'Henri JOURDAIN

Directeur de la revue « Économie et Politique »

11 F

Sandor NOGRADI
**AVANT 1956
(Chronique hongroise)**

Préface de Pierre VILLON
Député de l'Allier

19,50 F

Diffusion pour MM. les Libraires : ODÉON-DIFFUSION, 24, rue Racine, Paris-6^e

*** LE DOSSIER
DU MOIS**



« La noir est superbe »

**L'AUTRE
AMÉRIQUE**

ON ne peut comprendre les données actuelles du « problème noir » aux Etats-Unis, sans le situer dans le contexte général des évolutions en cours dans ce pays.

Tandis que la guerre du Viêt-nam, non seulement se prolonge, mais s'étend au Laos et au Cambodge, une rude bataille se mène en Amérique même, prenant parfois des formes très violentes. La politique du président Nixon est un tout : comme des secteurs de plus en plus larges de l'opinion souhaitent qu'il soit mis fin à l'aventure asiatique, c'est sur les éléments les plus ultras qu'il doit s'appuyer dans tous les domaines. D'où l'arrêt, sinon le recul de l'intégration raciale, la répression féroce contre les Panthères noires, et cet inquiétant procès de Chicago, dirigé contre tous les « contestataires »,

blancs ou noirs, et qui semble le symptôme d'un nouveau « maccarthysme ».

L'analyse que nous publions ici éclaire cette situation, encore mal connue en France. On ressentira, en la lisant, que ce qui se passe là-bas concerne tous les démocrates, tous ceux qui sont attachés à la recherche d'une paix juste et durable, où qu'ils soient, et quelles que soient leurs options politiques.

L'auteur de ce dossier, Mira Rafalowitz, de nationalité hollandaise, vient de passer trois ans aux Etats-Unis, où elle a préparé, à l'université de Columbia, une thèse de linguistique comparée.

En complément, nous donnons le compte rendu fait par Jean-Jacques Recht, professeur à la faculté de Censier, d'un débat organisé à son initiative sur les Indiens des Etats-Unis.



Deux « sociétés s'affrontent en permanence.

A.P.

PENDANT sa campagne électorale, il y a plus de deux ans, le président Nixon a fait allusion à un plan secret visant à mettre fin à la guerre du Viêt-nam. On sait maintenant qu'il s'agissait de la « vietnamisation », dont l'objectif est de poursuivre cette guerre avec moins de victimes américaines et plus de victimes vietnamiennes. Pour un nombre croissant d'Américains, qui représentent encore une minorité, mais une minorité importante, cela ne suffit pas. En avril, se sont déroulées de nouvelles manifestations nationales contre la guerre en Asie du Sud-Est, avec ce mot d'ordre : « Qui paie ? Qui gagne ? » Une liste des cent entreprises qui profitent le plus de la guerre a été largement diffusée.

Deux sociétés

On pouvait prévoir à l'avance le déroulement de ces manifestations. Dans les villes où le maire sympathise avec les manifestants (comme New York), il y a eu seulement quelques arrestations ; dans les autres villes, il y a eu des heurts violents entre une police nerveuse, hostile, et les manifestants. Ceux-ci sont le plus souvent des idéalistes désillusionnés, qui croyaient à la bonne volonté des dirigeants américains et qui, à chaque discours gouvernemental, à chaque mesure répressive, se trouvent renforcés dans leur conviction que la violence est le seul moyen d'obtenir un changement. De leur côté, le ministre de la Justice, M. Robert Mitchell, le vice-président Spiro Agnew et le président Nixon réaffirment après chaque affrontement la nécessité de renforcer la défense de la loi et de l'ordre.

Le président Nixon a été élu en dépit du vote des juifs, des noirs, des pauvres, des opposants à la guerre du Viêt-nam. Pour être réélu en 1972, il s'adresse à la fameuse « majorité silencieuse », qui

peuple surtout les Etats du Sud, et qui, selon les dernières enquêtes, est en train de remplacer les portraits de Wallace (1) par ceux d'Agnew et de Nixon. C'est pour se montrer dignes de cette adoration que Nixon et ses collaborateurs traduisent par tous les moyens possibles, à chaque occasion, leur volonté de faire échec aux « fauteurs de troubles ».

On peut parler d'un nouveau racisme, stimulé par la politique officielle, pas seulement contre les noirs et contre ceux qui s'opposent aux options gouvernementales, mais contre quiconque s'écarte du modèle moyen de la classe moyenne américaine.

En mai 1968, la Commission nationale consultative sur les désordres civils, désignée par le président Johnson pour rechercher les causes des émeutes qui avaient éclaté dans certains ghettos noirs pendant les « étés chauds », a conclu dans son rapport que « notre nation évolue vers la constitution de deux sociétés, l'une noire, l'autre blanche — séparées et inégales » ; le rapport précisait qu'une des causes les plus fondamentales de cette situation est « l'attitude et le comportement raciste des Américains blancs envers les Américains noirs ». En 1970, la nation semble encore plus divisée : parallèlement à la communauté noire, se développe une société blanche contestataire, elle aussi minoritaire et isolée.

C'est le triomphe du conformisme, de la médiocrité. On peut en voir une illustration dans le choix fait par le président Nixon du juge Harold Carswell comme candidat à la Cour suprême. Le Sénat a certes refusé d'élire ce conservateur plutôt raciste ; mais l'atmosphère n'en est pas pour autant allégée. La médiocrité, le conformisme s'affirment par de violentes réactions à l'égard de tout ce qui est différent. La Commission des activités anti-américaines, de triste

mémoire, a ressuscité sous une autre forme. Des procès comme celui de Chicago sont destinés à décourager les opposants blancs, et la série d'attaques contre les sièges des Panthères noires témoignent du traitement infligé aux militants noirs.

Un clin d'œil officiel

Deux ans après les émeutes sanglantes dans les ghettos, la situation de la communauté noire ne s'est guère améliorée, bien que des progrès indéniables aient été accomplis dans l'admission des noirs aux universités et qu'ils bénéficient de plus de facilités pour obtenir des emplois.

Même si des enquêtes récentes font apparaître que des émeutes raciales sont désormais plus improbables, cela ne signifie nullement que les causes de ces émeutes ont disparu. Seulement, la communauté noire a compris que la police disposait d'un arsenal répressif considérable, notamment des gaz spéciaux essayés au Viêt-nam, et que « quand la fumée se dissipe, tous les cadavres sont noirs ».

En fait, pour la majorité des noirs, la frustration sociale et économique, la discrimination ouverte ou sournoise continuent. Et pour apaiser ses électeurs potentiels du Sud, le président Nixon, à chaque mesure prise contre la discrimination, en ajoute une autre qui l'atténue ou même l'annule.

Une des recommandations les plus pressantes de la Commission gouvernementale pour la prévention des émeutes, était la déségrégation immédiate dans les écoles et dans l'habitat. La Cour suprême se tient généralement à cette conception. Mais le président lui-même s'est efforcé d'arrêter l'intégration sco-

(1) George Wallace, candidat aux dernières élections présidentielles, est connu pour ses positions ouvertement racistes et fascistes. →

Bobby Seale face à ses juges

LE procès de Chicago, de septembre 1969 à février 1970, s'est déroulé dans une atmosphère d'extrême tension. Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits significatifs du compte rendu sténographique des débats. (D'après *The New York Review of Books*, 4 décembre 1969.)

29 octobre 1969

M. Seale. — George Washington et Benjamin Franklin sont assis derrière vous, sur un tableau, et ils étaient propriétaires d'esclaves. Ils possédaient des esclaves. Vous agissez de la même façon en me refusant le droit constitutionnel d'interroger contradictoirement ce témoin.

Le Président. — Je vous répète que ce que je vous ai annoncé hier pourrait vous arriver.

M. Seale. — M'arriver ? Qu'est-ce qui pourrait m'arriver de pire que ce que Benjamin Franklin et George Washington ont fait contre les esclaves noirs ? Qu'est-ce qui pourrait m'arriver de pire ?

Le Président. — Et j'ajoute que, puisque tous les accusés vous soutiennent dans votre attitude, je pourrais conclure qu'ils risquent de perdre leur liberté provisoire, et je vous dis, M^e Kunstler, que si vous n'êtes pas capable de contrôler votre client...

M^e Kunstler. — Monsieur le Président, vous m'avez menacé...

Le Président. — Je vous dis que M. Dellinger — si c'est son nom — a dit ici qu'il approuvait le comportement de cet homme, les déclarations de cet homme...

M^e Kunstler. — Il revendique le droit d'avoir un avocat ou de se défendre lui-même...

Le Président. — Je vous dis qu'un jour, vous aurez à répondre de cela.

M^e Kunstler. — C'est encore une menace contre les avocats, Monsieur le Président. Il y en a eu tellement...

Le Président. — Je vous dis que, puisque tous les accusés soutiennent cet homme en ce qu'il fait, je réfléchirai à midi pour savoir s'ils ne risquent pas de perdre la liberté provisoire, et j'examinerai sérieusement si elle doit leur être retirée, puisque vous ne pouvez pas contrôler vos clients...

M. Seale. — Je ne suis pas... je ne suis pas un accusé. Il n'est pas mon avocat. Je réclame mon droit d'auto-défense. Je réclame le droit d'auto-défense.



M^e Kunstler. — Monsieur le Président, ils ont dit ce matin qu'ils soutenaient complètement son droit à l'auto-défense ou celui d'avoir l'avocat de son choix ; si c'est là le prix de leur liberté provisoire, je pense qu'ils paieront ce prix...

[L'après-midi, après avoir « réfléchi », le Président du Tribunal prend sa décision : sur son ordre, Bobby Seale est baillonné et attaché à son siège.]

30 octobre 1969

M^e Kunstler. — Monsieur le Président, est-ce qu'il va être mis fin à cette torture médiévale, exercée dans la salle d'audience ?... C'est une honte.

M. Rubin. — Ce gars met son coude dans la bouche de Bobby... Ce n'est pas absolument nécessaire !

M^e Kunstler. — Ce n'est plus une salle d'audience civilisée, Monsieur le Président, c'est une chambre de torture médiévale... Voilà qu'ils attaquent aussi les autres accusés.

M. Rubin. — Ne me frappe pas dans les couilles, putain de ta mère...

M^e Kunstler. — Monsieur le Président, ce qui se passe dans cette salle est effroyable. Comme avocat américain, j'ai honte de ces violences...

M. Foran (l'un des procureurs du gouvernement). — ...Provoquées par M^e Kunstler.

M^e Kunstler. — ...Provoquées par ce que vous avez fait à cet homme.

Le Président (à l'un de ses assesseurs). — Descendez Juge, et voyez ce qu'il en est.

M. Foran. — Notez que les insultes ont été proférées par l'accusé Rubin.

M. Seale. — Chiens fascistes, pourris, canailles, fils de chiennes !... C'était parce que vos gardes nous ont frappés dans le bas-ventre.

M. Dellinger. — Que quelqu'un le protège !...

M^e Kunstler. — Je me sens profondément honteux d'être un avocat américain.

Le Président. — Vous devriez avoir honte de votre conduite dans cette affaire, Monsieur.

5 novembre 1969

[Le Président du Tribunal fait expulser Bobby Seale, après l'avoir condamné à 4 ans de prison, soit 3 mois par « outrage à la Cour » qui lui est reproché. Avant de quitter la salle d'audience, l'accusé fait une déclaration.]

M. Seale. — D'abord, je n'ai nullement outragé le tribunal. Je le sais. Je sais que comme individu comme être humain, j'ai le droit de me lever dans un tribunal et d'user de mes droits constitutionnels pour parler en faveur de mes droits constitutionnels. C'est tout à fait clair, il me semble. C'est tout ce que j'ai à dire. Je demande à nouveau de pouvoir interroger les témoins. Je présente cette requête et je continuerai de la présenter, espérant qu'une fois au moins, au cours de ce procès, vous reconnaîtrez mes droits d'être humain, d'homme noir qui vit sous la juridiction et la domination d'une Amérique raciste et décadente, où le gouvernement ne reconnaît pas les droits constitutionnels du peuple noir...

Le Président. — Oh ! mais, vous vous trompez en cela !...

M. Seale. — Eh ! oui, vous agissez de la même façon que ces tribunaux ont agi aux temps historiques de l'esclavage, et vous le savez. C'est ce que vous êtes en train de faire. Quand un homme noir se lève et parle, quand un homme noir revendique ses droits, qu'est-ce que vous faites ? Vous parlez de le punir. Quand un homme noir se lève et parle en faveur du monde...

Le Président. — Est-ce que vous m'adressez la parole, Monsieur ?

M. Seale. — Je parle ; vous voyez bien que je suis en train de parler.

Le Président. — C'est vrai ; mais si vous m'adressez la parole, vous devez vous lever.

M. Seale. — Me lever, maintenant ? Eh ! bien, vous m'avez dit, au début, que je n'avais pas le droit de me lever...

→ laire dans le Mississippi, en contradiction avec une décision de la Cour suprême. Celle-ci a réagi vivement.

Dans un exposé sur cette question, M. Nixon a affirmé que pour assurer l'intégration scolaire, il n'était pas souhaitable de transporter en autobus les enfants noirs vers des écoles « blanches » éloignées de leur domicile. Il a distingué la ségrégation **de jure** et la ségrégation **de facto**. En pratique, cela signifie que l'on peut renoncer à l'intégration raciale dans les écoles quand la ségrégation ne se fonde pas sur une discrimination légale explicite, mais sur une situation géographique : l'existence de quartiers « blancs » et de quartiers « noirs » nettement séparés. Déjà, cette prise de position a indirectement causé des attaques de blancs contre trois autobus qui transportaient des enfants noirs à une école « intégrée » en Caroline du Sud, ainsi que la décision prise par le gouverneur de Floride d'arrêter l'intégration dans toutes les écoles de son Etat.

Il est vrai, d'autre part, qu'un récent jugement de la Cour suprême accorde aux pouvoirs locaux une plus grande indépendance, qui ne peut que nuire à l'intégration. Désormais, les Etats ont, par exemple, le droit de décider du maximum de l'aide financière à consentir aux pauvres, et du rythme de l'intégration scolaire, pourvu que, dans ces deux domaines, ils fassent la preuve de leur « bonne volonté » et de leur « bonne foi ».

Les conservateurs du Sud ont remporté une autre victoire en décembre dernier, quand la loi électorale de 1965 a été abolie. Cette loi ordonnait la suppression des tests de « qualification » exigés des électeurs dans les Etats du Sud pour pouvoir participer aux scrutins. Avant son application, 50% des électeurs, essentiellement les noirs, étaient ainsi privés du droit de vote. Avec l'annulation de cette loi, les Etats détermineront à nouveau qui peut voter, et il est à prévoir qu'un million de noirs qui ont pris part aux élections pendant quatre ans, seront à nouveau écartés des urnes. Un représentant de la N.A.A.C.P., l'organisation des droits civils la plus modérée, a qualifié cette mesure d'« attaque la plus vile jamais portée contre les droits constitutionnels ».

Victoire aussi, pour les conservateurs, que l'approbation par la Cour suprême d'une loi de l'Etat de Géorgie, selon laquelle les membres des jurys, dans les procès, doivent être choisis parmi « les citoyens intelligents et honnêtes de



A.P.

l'Etat»; ce qui, dans leur esprit, veut dire : pas de noirs dans les jurys.

Il apparaît clairement que les Etats du Sud voient dans l'attitude gouvernementale le clin d'œil officiel qui les autorise à poursuivre, sans inconvénients, leur politique raciste.

Le chômage et les rats

La revue *Time* vient de publier un numéro spécial : « L'Amérique noire 1970 », qui donne de la situation une image assez peu réconfortante. Il est vrai qu'entre 1965 et 1968, le revenu moyen d'une famille noire est passé de 54% à 60% du revenu moyen d'une famille blanche (en 1968, une famille blanche gagnait en moyenne 8 936 dollars, une famille noire 5 359 dollars par an). Mais un noir qui a fait quatre ans de lycée gagne moins qu'un blanc qui n'a pas dépassé l'école primaire; un noir, après quatre ans d'université, gagne en moyenne 7 754 dollars, soit 400 dollars de moins qu'un blanc qui n'a fait que quatre ans de lycée.

En outre, la proportion des chômeurs, selon les chiffres de février 1970, est de 7% parmi les noirs contre 3,8% pour les blancs; pour les moins de vingt ans, ces chiffres sont de 11,7% (blancs) et 25,3% (noirs).

Parmi les ouvriers, les syndicats des professions les mieux payées (électriciens, plombiers, menuisiers, etc...) comptent 98 à 100% de blancs. Mais, il y a 30,5% de noirs et 69,5% de blancs dans les syndicats d'ouvriers non qualifiés. Cela, malgré la loi de 1964 qui interdit toute discrimination dans l'emploi. La loi de 1968, qui garantit à chaque citoyen la liberté dans le choix de son lieu d'habitat, n'a pas eu plus d'effets. L'enquête de *Time* souligne que les noirs paient plus cher pour des logements de qualité inférieure à ceux des blancs : « 25% ont des plafonds

percés, 26% sont surpeuplés, 29% ont des rats ».

Emprisonnés dans les ghettos du centre des villes, loin des lieux de travail, condamnés à une éducation inférieure, la majorité des noirs n'ont d'autres perspectives que celle d'un travail pénible, avec un bas salaire. Statistiquement, un noir risque plus qu'un blanc d'être mordu par un rat, de



A.P.

Deux aspects d'une même manifestation de solidarité avec les accusés de Chicago.

contracter la tuberculose (65,1 sur 100 000 habitants chez les noirs, 15,3 chez les blancs), d'être arrêté par un policier ou attaqué par un voleur, de s'adonner à la drogue. Cette stagnation sociale est imposée aux noirs par une société qui, selon le mot de Kenneth B. Clark, a « institutionnalisé son racisme » à travers une permanente « égalité dans l'inégalité », que reflètent les questionnaires, les tests, et une édu-

Alcatraz ou les Indiens de A à Z

OUI 15 000 ». La réponse est venue, lacuniquement, à une question de l'auditoire : « Y a-t-il des Indiens qui combattent parmi les forces américaines au Viêt-nam (1) ? » Nous sommes à l'amphi B du Centre Censier, le 13 avril. Ces propos s'échangent en anglais. Le public — étudiants et enseignants — est venu écouter une Indienne de la réserve Winnebago du Nebraska, Shirley Keith, qui a longuement parlé d'Alcatraz.

Vêtue du costume traditionnel du clan des Ours, groupe auquel elle appartient, la jeune femme, qui fait en France des recherches d'anthropologie, a fière allure. A l'écouter, d'ailleurs, nous sentons mieux que les Indiens d'Amérique commencent à relever la tête. Alcatraz n'est qu'un début.

On connaît, en gros, les faits. L'ancien pénitencier fédéral de la baie de San Francisco, abandonné depuis 1963, a été occupé par les Indiens, qui veulent y créer un centre culturel bien à eux. En échange, ils consentent à verser au gouvernement fédéral « la valeur de 24 dollars en perles et en étoffe rouge, prix que les Blancs payèrent aux Indiens pour l'achat de l'île de Manhattan (2) ».

Pourquoi, d'abord, ce choix d'Alcatraz ? Le lieu est isolé. Pour y parvenir, il faudra désormais l'autorisation des occupants : les missionnaires blancs, par exemple, ou les fonctionnaires fédéraux, devront la solliciter.

Cette occupation, du reste, est fondée en droit. Les Indiens, qui ont découvert Alcatraz les premiers, y avaient traditionnellement leurs terrains de sépulture et leurs zones de pêche. Si par ailleurs, en vertu de traités signés, disons, avec les Sioux en 1868 — certaines terres fédérales étaient déclarées « inemployées » (3), pour

quoi ne pas les réoccuper ? Pour en finir avec « le temps du mépris » — ce qui, à Alcatraz aujourd'hui, signifie entre autres pour les Indiens :

1° Créer une université indienne, formant des enseignants indiens ;

2° Ouvrir un musée où, de la vie quotidienne (les divers types d'habitat) aux grandes heures de l'histoire indienne (la Grande Ligue de la paix, œuvre des Iroquois et modèle de la S.D.N.), les trésors de nations oubliées reverront le jour ;

3° Fonder un centre d'études écologiques de la baie de San Francisco, pour arrêter la disparition de la faune aquatique, décimée par la pollution industrielle des eaux.

Les Indiens ne se cantonnent pas dans une attitude nostalgique, passiste (4). Le voudraient-ils, qu'ils ne le pourraient. Ils ne vivent pas seulement aux abords de San Francisco, ou dans des réserves du Middle West. Etienne, par exemple, a vu des ghettos rouges à Buffalo, dans le nord de l'Etat de New-York. (Harlem est-il si loin ?) Aux Etats-Unis, les Indiens rejettent ce dilemme inhumain : ou bien, comme à Minneapolis, fabriquer pour le compte de la firme Honeywell et de la guerre du Viêt-nam, des bombes à fragmentation, et se voir en butte à la discrimination dans le domaine de l'emploi, malgré les réformes fédérales ; ou bien vivre dans des réserves, avec pour perspective la disparition progressive (enseignement non dispensé dans la langue maternelle, etc.) de toute raison de vivre. (Voir dans les internats scolaires, le taux comparé des suicides parmi les élèves indiens et leurs homologues blancs.) A cette indication de Shirley Keith, ajoutons pour notre part celles du biologiste autrichien Konrad Lorenz, notamment sur l'« accident proneness »

qui, même si elle était financée convenablement, serait inférieure, faute de reconnaître les besoins spéciaux de la communauté noire.

A ces données s'ajoutent, dans les grandes villes comme New York, toutes les manifestations du racisme quotidien, apparemment immuable : les taxis qui ne s'arrêtent pas quand un noir leur fait signe, les restaurants soudainement « complets », les appartements déjà « loués » quand le locataire noir se présente, la peur dans les yeux d'un blanc qui se trouve seul avec un noir dans un ascenseur.

La violence nécessaire ?

De telles conditions de vie suffisent à expliquer la forte proportion de jeunes noirs dans les prisons. Les sociologues constatent que, dans la plupart des cas, leur délinquance exprime leur révolte contre la société qui les opprime. Cependant, les autorités ne voient, en général,

à ce problème qu'une solution : le renforcement de la police. La méfiance de la communauté noire vis-à-vis du pouvoir blanc, représenté par la police et le tribunal, se fonde sur son expérience d'un appareil judiciaire systématiquement répressif. « Les noirs sont arrêtés trois à quatre fois plus souvent que les blancs, parce que la police interrompt et fouille les noirs plus fréquemment que les blancs... Une fois arrêtés, les prévenus noirs risquent plus que les blancs d'être maintenus en prison, d'être condamnés, de se voir infliger la peine la plus sévère » (*Time*). Il faut aussi préciser que la police ne se contente pas de rechercher avec un zèle particulier les délinquants noirs, mais qu'elle « s'intéresse » de plus en plus aux militants qui menacent sa toute puissance dans les ghettos.

Avant l'élection de Nixon, la communauté noire considérait que la police et les tribunaux locaux lui étaient hostiles, mais pas le F.B.I., ni le ministère de la Justice, ni le président. Aujourd'hui, ces

(disposition aux accidents, précisons : de violence) parmi les Indiens Utes (5).

Les Indiens ne veulent plus se contenter de survivre. Aussi s'engagent-ils de plus en plus dans la grande armée des droits civiques. Rassemblant leurs forces — cinquante tribus sont aujourd'hui représentées à Alcatraz — ils semblent s'orienter vers un double objectif : la formation d'une Confédération des Indiens habitant les Etats-Unis, et la création de liens organiques (pactes de défense mutuelle) avec les Indiens d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud.

Contre la pauvreté

Utopie romantique ou, dans le meilleur des cas, objectif à très long terme ? Peut-être. Mais s'inspirant de Tecumseh, chef shawnee qui, au XIX^e siècle, avait tenté — en vain — de créer une Confédération indienne dans la région de l'Ohio, les Indiens ne s'embarrassent guère d'objections. Ils veulent reconquérir leurs terres perdues, leur culture menacée, leur droit aux promesses immortelles de Jefferson, « la vie, la liberté et la recherche du bonheur ».

Dans leur lutte, les Indiens ne sont pas seuls. En témoignait, aux côtés de Shirley Keith, la présence de Lou Gothard, dirigeant noir américain de « U.S. Soul », organisation (toute récente) de lutte contre la guerre au Viêt-nam.

Contre cette guerre, Martin Luther King avait aussi lutté — jusqu'au bout. Dans la dernière grande allocution qui précéda sa mort, ne blâmait-il pas le gouvernement fédéral d'avoir « proclamé l'armistice dans la guerre contre la pauvreté, tout en gaspillant des milliards pour étendre la guerre insensée, cruelle et injuste du Viêt-nam » ?

Le texte que nous citons s'intitule : *En l'honneur du Dr Du Bois*. C'est aussi à ce grand Américain que l'on pouvait penser, l'autre soir à Censier, en écoutant ses deux compatriotes. Père du panafricanisme dès 1919, Du Bois trouvait comme un écho dans ce « panindianisme » qu'à propos d'Alcatraz exaltait Shirley Keith. Et le sociologue qui, dans un livre célèbre (publié en 1899, réédité en 1967) dénonçait la misère du ghetto noir de Philadelphie, l'infatigable combattant de la paix sur qui, un bon demi-siècle plus tard, s'acharnaient les tribunaux maccarthystes, n'avait-il pas, en un sens, frayé la voie à un Louis J. Gothard ? Surtout lorsque ce dernier, de la condamnation de la guerre au Viêt-nam, passait à celle de la pauvreté engendrant désormais, dans les « Chinatowns » de San Francisco ou d'autres villes, ce fléau jusqu'alors à peu près inconnu des quartiers chinois, la délinquance juvénile ?

Enveloppée dans ses brumes légendaires, San Francisco sent la nuit descendre sur Chinatown. Mais le phare d'Alcatraz troue les ténèbres. Puisse les hommes de partout, sous chaque ciel à leur façon, apercevoir et protéger sa lumière.

Jean-Jacques RECHT.

(1) Le chiffre n'a pas pu être vérifié. Mais, pour Shirley Keith comme pour les occupants d'Alcatraz, ces Indiens combattants se considèrent en quelque sorte comme membres d'une armée étrangère.

(2) *Le Monde*, 25-11-69.

(3) De même, plus tard, les camps désaffectés ou, pendant la seconde guerre mondiale, on avait interné beaucoup de « Nisi », citoyens américains d'origine japonaise.

(4) Il est permis de rêver au sens, et à la beauté, du rite de naissance Hopi, célébré dans cette tribu au soleil levant.

(5) P. 259-260, in Konrad Lorenz, *L'Aggression, une histoire naturelle du mal*, Nouvelle Bibliothèque scientifique, Flammarion, Paris, 1969.



sentiments ont sensiblement évolué : 50 % des noirs considèrent que le ministère de la Justice et le président sont hostiles à leur communauté.

En 1966, 59 % des noirs estimaient que les droits civils pouvaient être acquis sans violence ; 22 % que la violence serait « probablement nécessaire ». En 1970, 58 % croient encore possible un changement sans violence ; mais 31 % sont convaincus que la violence sera nécessaire ; parmi ceux qui expriment ce dernier point de vue, quatre sur dix sont des moins-de-vingt-ans. Si 25 % des noirs disent qu'il faut, coûte que coûte éviter la violence, selon l'Institut de sondages Harris, 9 % — soit plus de 2 millions d'Américains — se déclarent révolutionnaires et affirment que « seule, la volonté de recourir à la violence, nous permettra d'obtenir une égalité véritable ».

Plus que pour la Mafia...

Le fameux concept du « creuset » américain a fait faillite pour la communauté noire. Les organisations qui, comme la N.A.A.C.P., fondaient leur action sur l'idée d'intégration, ont perdu leur influence. Leurs leaders sont considérés par beaucoup comme des « oncle Tom », vendus à la communauté blanche au pouvoir. Les longues procédures devant les Cours de justice pour obtenir la reconnaissance légale des droits des noirs, sans qu'il en résulte aucun changement réel dans la vie quotidienne, paraissent définitivement périmées. La patience est épuisée. La communauté noire ne compte plus que sur elle-même. Ses slogans tels que « black is beautiful » (le noir est superbe), ou « black power » (pouvoir noir), transformé par le Parti des Panthères noires en « power to the people » (le pouvoir pour le peuple) reconstruisent une confiance en soi que le racisme avait détruite. On la reconnaît dans la fierté à porter les cheveux crépus comme dans le port de vêtements africains.

A ce stade de la recherche d'une identité noire, il n'y a pas, pour la plupart des groupes, beaucoup de possibilités de dialogue avec les blancs. Le Parti des Panthères noires qui, adaptant à sa manière certaines thèses de Franz Fanon et d'Albert Memmi, voit dans les noirs d'Amérique une nation colonisée par les blancs, a choisi de s'allier avec les organisations révolu-

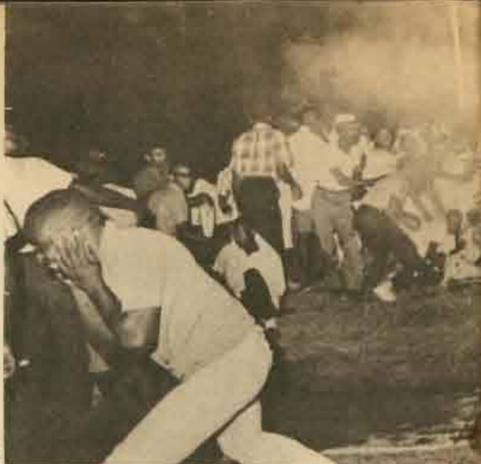
tionnaires inter-raciales. Cette alliance se fonde sur la lutte de tous les pauvres contre l'exploitation de la société capitaliste américaine, qu'ils soient noirs, mexicains, indiens, porto-ricains ou blancs. Eldrige Cleaver, le « ministre de l'Information » du Parti des Panthères noires a posé sa candidature à la présidence des Etats-Unis.

Les Panthères noires se sont aussi rapprochés des blancs pour combattre la répression de la police et du F.B.I. : il est toujours plus difficile de s'en prendre aux blancs qu'aux noirs. Cependant, les persécutions et les violences contre les militants noirs sont devenues une politique officielle ; et l'attitude des organisations noires les plus modérées (comme le S.C.L.C., le mouvement fondé par Martin Luther King) s'en est trouvée elle-même modifiée.

Le chef du F.B.I., Edgar Hoover, voit dans les Panthères noires « la plus grande menace pour la sécurité interne du pays », et le vice-président Agnew les considère comme « un groupe de criminels entièrement irresponsables et anarchistes ». Fondé en 1966 dans le ghetto d'Oakland (Californie), par Huey P. Newton et Bobby Seale en tant qu'organisation d'auto-défense noire contre la police raciste, le Parti des Panthères noires est maintenant implanté dans plus de quarante villes. Son programme politique de libération noire est résumé ainsi, en son dixième point : « Nous voulons de la terre, du pain, un logement, l'éducation, des vêtements, la justice et la paix ».

Ses militants s'emploient aussi bien à organiser des cours d'« éducation noire » (histoire, économie, géographie) qu'à distribuer des vivres aux jeunes sous-alimentés des ghettos. Leur action a surtout un effet psychologique dans une communauté humiliée, souvent effrayée par les autorités. Ils sont le symbole d'un espoir violent. Dans son livre « Post-Prison Writings and Speeches », Eldrige Cleaver évoque ainsi les sentiments qu'il éprouva lorsqu'il rencontra pour la première fois des Panthères noires : « Je me retournai et ce que je voyais était la plus belle chose que j'aie jamais vue : quatre noirs avec bérets noirs, chemises bleu foncé, vestes de cuir noir, pantalons noirs, chaussures noires brillantes et avec chacun un fusil ».

La multiplicité des attaques policières contre les sièges des Panthères noires tend à suggérer qu'il s'agit d'une organisation criminelle extrêmement dangereuse. La police déploie moins d'activité dans sa lutte contre la Mafia.



A.P.

D'ailleurs, les cautions exigées pour accorder la liberté provisoire aux militants noirs arrêtés sont plus élevées que pour les chefs de la Mafia. Chaque fois qu'un affrontement se produit, la question de savoir si ce sont les policiers ou les militants armés qui ont tiré les premiers donne lieu à contestations. Les Panthères noires affirment qu'ils s'arment pour ne pas être massacrés par la police, et ils savent de quoi ils parlent.

L'arme du langage

Il y a quelques mois, l'attaque des locaux des Panthères noires à Los Angeles, opposait trois cents policiers à onze militants armés ; commencée à 5 heures du matin, elle a duré plusieurs heures, et a suscité une vive polémique au sujet de la première balle tirée. Pour ce qui est de la rafle effectuée, quatre jours plus tôt, dans un appartement de Chicago, où deux Panthères noires, Fred Hampton et Mark Clark, ont été tués, des témoins affirment que Fred Hampton a été tué dans son lit et que l'on n'a découvert les trous faits par les balles qu'à l'endroit où se tenaient les Panthères noires.

Ce qui donne aussi à penser, c'est la destruction rageuse par les policiers de tout ce qui leur tombe sous la main lorsqu'ils entrent dans les locaux des Panthères noires : tracts, affiches, meubles, aliments. Pendant un procès à New York, des Panthères noires ont été attaqués dans un ascenseur, dans le bâtiment du tribunal, par un groupe de civils blancs, dont on a su ensuite qu'ils étaient des policiers appartenant à une organisation fasciste.

Tout se passe comme si la haine dont ils sont l'objet tenait non seulement à leur action, mais à leur langage, un langage excessif, violent, dans lequel, par exemple, leurs adversaires sont traités de « porcs ». Car le fait qu'ils soient armés ne constitue par une ano-

Les luttes des uns et des autres se rejoignent souvent.



U.P.I.

malie dans le contexte américain. Selon un rapport officiel, la répartition des armes correspond aux chiffres suivants :

FAMILLES POSSÉDANT DES ARMES

	Ensemble des U.S.A.	Dans le Sud	En dehors du Sud
Blancs	34 %	52 %	27 %
Noirs	24 %	34 %	15 %

A propos des outrances de langage, un psychiatre a dit que ce que l'on appellerait paranoïa chez un blanc ne témoigne que de bon sens chez un noir. Même ceux qui n'approuvent ni le style, ni les idées des Panthères noires sont amenés par la politique gouvernementale à les défendre. Aux obsèques de Fred Hampton, le pasteur Ralph Abernathy, successeur de Martin Luther King, a exprimé ainsi l'inquiétude des noirs les plus modérés : « Si la police peut exterminer impunément les Panthères noires, alors c'en est fini de tous les noirs de ce pays ».

Le gouvernement, nous l'avons dit, s'efforce d'isoler non seulement la communauté noire, mais aussi tous ceux qui s'opposent à sa politique tant étrangère qu'intérieure.

Dans une interview à **Playboy**, Eldrige Cleaver a déclaré : « Nous pensons qu'il existe un groupe compact de blancs, spécialement des jeunes blancs, que l'évolution de ce pays préoccupe. Ils reconnaissent que ce qui est en cause, ce n'est pas uniquement la liberté des noirs, mais leur propre liberté. Ils l'ont appris par les brutalités policières au cours de nombreuses manifestations, en particulier lors des événements de Chicago. Ils ont été frappés, agressés avec des matraques et des grenades lacrymogènes. Ils ont éprouvé eux-mêmes ce que les noirs éprouvent depuis si longtemps et ils sont, eux aussi, prêts à agir ».

Le procès des « Huit de Chicago » vient de donner un poids supplémentaire à cette thèse.

Cinq mois à Chicago

En décembre 1968, une commission gouvernementale, présidée par Milton Eisenhower (frère de l'ex-président), publiait le « Rapport Walker » sur les causes des troubles qui eurent lieu à Chicago, en août 1967, pendant la Convention du Parti démocrate. Le rapport, accusant la police d'avoir provoqué les incidents, parlait « d'une émeute policière ». Des manifestants, qui réclamaient la paix au Viêt-nam, s'étaient rassemblés dans un parc. La police avait l'ordre de les disperser : il s'agissait d'« exprimer symboliquement l'opposition de la ville aux manifestants ». C'était, dit le rapport, « une action qui menait directement à la violence ».

Le rapport accusait explicitement le maire de Chicago, Daley, d'avoir poussé la police aux brutalités lors des émeutes qui suivirent l'assassinat de Martin Luther King, en donnant l'ordre de « tirer sur les incendiaires pour les tuer, et sur les pillards pour les blesser » ; de même, la férocité de la répression en août 1967, était vigoureusement dénoncée par la commission d'enquête.

C'est pourtant contre les manifestants, considérés comme responsables des troubles, que l'actuel ministre de la Justice, Robert Mitchell, a organisé un procès ; ce que n'avait pas cru devoir faire son prédécesseur, Ramsey Clark, sous la présidence de Johnson.

Les accusés de ce procès scandaleux, qui a duré cinq mois, de septembre 1969 à février 1970, étaient huit militants d'organisations hostiles à la politique gouvernementale. Abbie Hoffman et Jerry Rubin représentaient les « Yippies », ces hippies politisés, venus à Chicago opposer au « Festival de la Mort » (c'est ainsi qu'ils désignaient la Convention) un « Festival de la Vie », avec de la musique pop, de la poésie, des spectacles burlesques ; les yippies expriment, par ces moyens, une forme de protestation contre le style de vie uniforme et sans humour de la classe moyenne américaine. Au banc des accusés se trouvaient également le pacifiste Dave Dellinger, animateur du « Comité national de mobilisation pour mettre fin à la guerre du Viêt-nam » ; Rennie Davis et Tom Hayden, fondateurs de l'Association S.D.S. (Etudiants pour une Société Démocratique), John Froines et Lee Weiner, étudiant et professeur, tous représentatifs du mouvement qui dénonce dans la guerre du Viêt-nam une manifestation des tares fondamentales de la société américaine. Il y avait enfin Bobby Seale, un des dirigeants du Parti des Panthères noires, qui n'avait pourtant fait que passer une journée à Chicago pendant les événements de 1967.

Seuls les journalistes avaient échappé aux poursuites, bien que les policiers se soient livrés contre eux à des attaques particulièrement violentes au cours de la manifestation. Peut-être n'était-ce plus nécessaire. Après les grandes démonstrations contre la guerre de novembre 1969, le vice-président Spiro Agnew a vivement reproché aux journaux et à la télévision leur sympathie excessive pour les manifestants, qualifiés par lui de « pommes pourries qui devraient être isolées » et de « groupe efféminé de snobs stériles qui s'appellent intellectuels ». Le président Nixon a remercié publiquement son vice-président pour le « service public » qu'il a rendu en « parlant d'une façon très digne et courageuse » de l'information et de la presse. Celle-ci, sur le champ, s'est indignée bruyamment de ces propos, mais son intérêt pour les manifestations non conformistes a rapidement diminué ; tout se passe comme si les menaces officielles avaient porté leurs fruits.



Les « huit de Chicago » étaient inculpés de « conspiration en vue d'organiser une émeute ». Comme on l'a vu au procès des « cinq de Boston » (le Dr Spock, Sloane, Coffin, etc...) il n'est pas nécessaire, pour qu'il y ait « conspiration », que ceux qui en sont accusés se connaissent, ni qu'une action illégale soit commise par eux. Il suffit de prouver que tous les membres de la « conspiration » avaient l'intention d'exécuter une même action illégale.

Dans le cas des « huit de Chicago », la « conspiration » n'ayant pas pu être démontrée, les juges ont eu recours à une nouvelle loi qui qualifie de crime le fait de voyager d'un Etat à l'autre, de téléphoner, d'écrire, de parler à la radio ou à la télévision, avec l'intention d'encourager quelqu'un à participer à une émeute.

De ce fait, les débats ont mis en lumière l'ampleur de l'infiltration policière dans la vie politique et privée des Américains. La plupart des témoins du Procureur général étaient des indicateurs de police. Un ex-capitaine du Bureau de renseignements de l'armée a révélé qu'un millier d'agents de ce service se sont introduits dans les organisations opposées au gouvernement. Outre qu'il s'agit d'une atteinte à la liberté individuelle, une pareille méthode peut avoir de graves conséquences lorsque ces agents font preuve d'un « militantisme » intempestif. C'est ainsi qu'en mars 1969, des soldats de Fort Jackson (Columbia) ayant organisé un mouvement contre la guerre du Vietnam, l'un des leaders, dont l'activité fut considérée comme néfaste par les intéressés, s'avéra être un indicateur du Bureau de renseignements. De même, on s'interroge sur les attentats commis contre des banques et d'autres bâtiments à New York, attribués par la police au Parti des Panthères noires, alors que celui-ci se déclare étranger à de tels actes.

Le ministre de la Justice du précédent gouvernement s'était toujours opposé à une loi permettant d'utiliser comme preuves légales les informations obtenues au moyen de tables d'écoute. Cette loi est soutenue activement, aujourd'hui par le ministre de M. Nixon, qui la prétend indispensable pour combattre la Mafia (2). Avant même qu'elle soit votée, le juge Hoffman, au procès de Chicago, n'a pas hésité à utiliser de telles « preuves ».

Toute cette affaire est significative du climat actuel sous un autre aspect : elle illustre les problèmes posés par le **style et le langage** des nouvelles générations.

Il ressort du rapport Walker que la police de Chicago avait été « préparée » à la manifestation par les informations que transmettaient les indicateurs introduits dans les mouvements incriminés. Prenant au sérieux les propos les plus fantaisistes, ils croyaient par exemple que l'eau de la ville allait être contaminée au L.S.D. par les « conspirateurs ». Ainsi, l'incompréhension de ces fonctionnaires augmenta la confusion générale.

Les dialectes se développent vite en Amérique. Au sud, les noirs parlent une langue différente, tant par le vocabulaire que par la construction grammaticale, de celle que parlent les blancs. Les hippies de Californie s'expriment d'une façon si particulière que les New-Yorkais ont du mal à les comprendre.

Un extrémisme contagieux

Dès le début du procès de Chicago, il apparut clairement que le juge Hoffman (soixante-douze ans) s'était donné pour mission de défendre tout ce qui, dans son style de vie, sécurise la classe moyenne américaine, contre l'agression de ces groupes d'hommes aux cheveux longs, aux vêtements disparates, aux propos outranciers, dont le comportement revêt souvent un caractère burlesque (3). De toute évidence, on ne pouvait lui demander de distinguer entre une métaphore et une action réellement dangereuse. Comme l'a dit l'un des accusés, Abbie Hoffman : « Nous avons comparu pour notre langage... Ce sont le langage et les images et notre génération qui ont comparu » : un style qui ridiculise les clichés de la « majorité silencieuse ».

Ce qui effraie, dans la mise en scène du procès de Chicago, c'est moins le mépris affiché par le tribunal et le procureur envers les accusés, que l'usage fait de la loi, le précédent créé dans le contexte d'une répression qui s'amplifie. Deux des huit ont été acquittés. Cinq autres inculpés ont été condamnés à cinq ans de prison et 5 000 dollars d'amende, plus les dépens : cela pour s'être déplacés d'un Etat à l'autre, à l'intérieur du pays « avec l'intention d'inciter à une émeute ».

Avant que le jury n'ait prononcé ces condamnations, le juge avait infligé à cinq accusés et à leurs deux avocats, William Kunstler et Léonard Weinglass, des peines de trois mois à quatre ans de prison pour « outrage à la Cour ». La méthode était simple : à chaque écart de langage, l'accusé écopait trois mois

de prison ; et à la fin du procès, le tribunal a présenté l'addition.

C'est au milieu du procès que Bobby Seale, le leader des Panthères Noires a été frappé de quatre ans de prison pour outrage à la Cour. Son avocat, Charles Gary, étant hospitalisé, il avait demandé que le procès soit reporté de quelques semaines. Le juge refusa, de même qu'il rejetait toutes les requêtes présentées par la défense. Bobby Seale, se réclamant de la Constitution américaine, demanda donc de bénéficier du droit d'auto-défense ; le juge lui opposa un nouveau refus. Comme il insistait, il fut bâillonné et enchaîné à une chaise, puis expulsé de la salle d'audience.

Récemment, la Cour suprême a cru devoir légaliser **a posteriori** les mesures sans précédent prises par le juge Hoffman. Désormais, aux Etats-Unis, un accusé s'il ne fait pas preuve de la docilité requise, peut être bâillonné et attaché ; il peut être exclu des débats si le juge en décide ainsi.

On le voit : le procès de Chicago a fait jurisprudence à plus d'un titre. Sur ces mêmes bases, la répression risque de se renforcer envers tous les Américains qui luttent pour la paix et le progrès, contre le racisme et la misère.

Certains faits peuvent inciter à l'optimisme. Après tout, le Sénat vient de refuser pour la seconde fois d'élire le candidat à la Cour suprême présenté par le président Nixon et son ministre de la Justice. La position de ce dernier s'en trouve ébranlée. Mais une contre-attaque se dessine : des sénateurs conservateurs lancent une campagne virulente contre le juge William O. Douglas, le membre le plus libéral de la Cour suprême.

Sur un autre plan, on assiste à une intensification des luttes sociales et politiques, à une recrudescence des grèves, à l'aggravation du chômage. L'épidémie d'explosions de bombes que l'on constate dans certaines villes, est l'indice d'un extrémisme dangereux, qui pourrait devenir contagieux à gauche comme à droite. Tant que persistera la guerre, tant que ne seront pas prises des mesures pour faire face aux problèmes intérieurs réels, la situation demeurera explosive, et l'on pourra craindre le développement d'un nouveau mac-carthysme.

Mira RAFALOWITZ.

(2) De son côté, le ministre des Postes réclame une loi autorisant la censure du courrier, indispensable selon lui, pour combattre la pornographie.

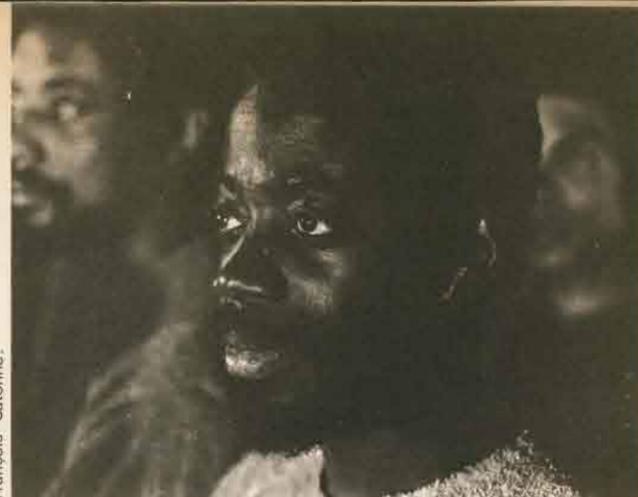
(3) Ainsi, la campagne menée à Chicago lors des élections présidentielles en faveur d'un cochon nommé Pégase.

Cinéma

«Soleil Ô» de Med Hondo

«Douce France, je suis blanchi par ta culture
mais je suis bien nègre comme au commencement»

Francis Catonne.



J.-Baptiste Tiernellé — «Je viens chez moi...»

«SOLEIL Ô», c'est le titre d'une mélodie d'esclaves haïtiens ; c'est aussi celui du premier long métrage de Med Hondo. La fortune sourit (parfois) aux audacieux, dit-on communément ! «Soleil ô» qui a la particularité d'avoir été produit en coopérative et qui a donc vu le jour grâce à la solidarité de tous, est présenté au Festival de Cannes dans le cadre de la Semaine de la critique. Med Hondo réalisateur de film, metteur en scène de théâtre (1), acteur, est l'homme des parties difficiles : sans concessions et avec courage, il en assume les responsabilités.

Il y a une continuité dans la pensée et dans les actes de Med Hondo : certains des problèmes soulevés lors de la création de «L'Oracle» se retrouvent dans l'interview qu'il nous a accordée en plein montage de «Soleil ô».

«Le sujet du film, c'est un peu moi-même, c'est mon histoire : celle d'un transplanté, d'un exilé, d'un Africain francophone «acculturé» d'une certaine manière, qui a subi les effets de la culture française, s'y est attaché parce qu'elle a été institutionnalisée chez lui.

«Ecartelé entre les pôles de deux civilisations différentes, un jour il quitte son pays natal, qui n'est pas précisé, ce peut être aussi bien le Soudan que les Antilles.

Une terre d'accueil ?

«Il prend sa valise et débarque en France, disant : «Douce France, je me suis mis à étudier tes graphiques, à lire tes pensées, à disserter Molière et Rousseau... douce France, je suis blanchi par ta culture mais je suis bien nègre comme au commencement... douce France, je viens chez toi, je viens chez moi...»

«Ceci est un point important, car à mon avis, dans la situation actuelle, l'Africain, chez qui on est allé, qu'on a «acculturé», à qui l'on a inculqué pendant des siècles les principes de bonté, de justice, d'égalité

et de fraternité est chez lui en France.

«Du moins mon homme témoin — qu'incarne Robert Liensol — le croit-il ! Il déchantera lorsque, cherchant du travail, il se mettra en contact avec les gens. Première expérience : un garage qui demande un comptable. Sa qualification le lui permettant, il se présente... Il rencontre le mépris, l'indifférence, une fin de non recevoir alors que sa voix intérieure lui murmure : «Ne suis-je pas au pays de la liberté ? Ne sommes-nous pas égaux, toi et moi ? N'avions-nous pas les mêmes ancêtres ?»

D'autres anecdotes, vécues pour la plupart, parsèment le périple de l'Africain et illustrent certains aspects du racisme. Ainsi à propos du mariage :

«Ma fille est libre, dit un monsieur, elle peut fréquenter qui elle veut. Il faut pourtant reconnaître que les noirs ne sont pas comme nous ; eux mangent du mil, nous, nous mangeons des pommes de terre.

— Nous aussi, nous mangeons des pommes de terre, précise un noir qui surgit dans le champ du monsieur.

— Vous voulez parler de ceux qui sont chez nous, il faut reconnaître qu'ils sont de plus en plus nombreux. Et si demain ils sont quelques millions, il faudra bien les parquer comme des neg... comme les Indiens en Amérique», se reprend très vite le monsieur.

«C'est une histoire vraie qui m'est arrivée pendant le tournage du «Métro fantôme» et qui me permet, dans la foulée, d'ironiser sur les mythes et les préjugés qui submergent les relations sexuelles interraciales.

«Autres problèmes : l'indépendance toute formelle des pays africains, le colonialisme et son corollaire, l'aide économique aux pays africains. «Ces Africains qui nous coûtent cher !», dit-on. Là, je procède à une mise en place. En effet, l'extension sociale et économique de la France... et de l'Occident, a pu se réaliser grâce au capital soutiré à l'Afrique. De droit — si un droit pouvait exister — les

Africains devraient en retirer un intérêt. Alors, qu'on ne vienne pas parler d'aide, d'autant que cette aide est réinvestie finalement pour une préservation des marchés occidentaux.

«Soleil ô» est destiné à ceux qui vivent les situations de mon personnage au jour le jour, heure par heure et non pas aux faiseurs de discours et de dissertations.

«Je ne cherche pas à dénoncer, je ne mets pas en retrait, je vais plus loin. Tant que subsistera la situation économique d'une Afrique à la botte de la France et des pays occidentaux, les Africains viendront de plus en plus nombreux, jusqu'au moment où le problème se posera comme en Amérique.

Mon seul espoir...

«En effet, il ne peut être question de refouler ceux qui sont déjà là. Alors, que faire ? Contingenter, sélectionner les meilleurs, arrêter l'immigration comme en Angleterre ? Toute solution de cet ordre-là entraînerait des réactions, créerait de nouveaux problèmes politiques entre les Etats africains et la France, briserait l'entente tacite et complice des gouvernements intéressés et de la France.

«En résumé, mon personnage découvre, prend conscience de sa personnalité d'Africain à travers les vicissitudes de sa vie quotidienne en France. Brisé, déchiré, le c... entre quatre chaises, il n'a plus de recours ni vis-à-vis des siens, ni vis-à-vis des blancs. Il vit un cauchemar. Il devient fou, casse tout chez lui, s'enfuit dans la forêt, hurle, gueule, s'écroule. Alors, effondré sur une souche d'arbre, il retrouve les siens, Malcom X, Che Guevara, Ben Barka, Lumumba, tous ceux qui ont lutté pour la même idée, mon seul espoir étant dans la Révolution.»

Interview recueillie par Marguerite KAGAN

(1) Avec la compagnie Shango, il avait présenté au Studio des Champs-Élysées, «L'Oracle», une pièce du Congolais Guy Menga.

Les murs de « La demeure »

Pour Marc Saint-Saens, une œuvre faite en collectivité et s'adressant à la collectivité est l'art vrai de l'avenir.

DANS sa galerie dépouillée et monumentale de « La Demeure » (1) dont les murs semblent attendre le revêtement chaleureux de la laine, Denise Majorel permet chaque mois à un nouvel artiste de montrer un autre aspect de son art, celui de la tapisserie ; car, souligne-t-elle, la tapisserie est à elle seule un art et ne doit sous aucun prétexte être reproduction.

Il y a quelques semaines elle organisait une rétrospective des œuvres de Marc Saint-Saens : première exposition personnelle de cet artiste qui est avec Lurçat et Picart Le Doux, l'un des pionniers du renouveau de la tapisserie.

Né en 1903 à Toulouse, formé en partie à l'école des beaux-arts de cette ville, Saint-Saens est imprégné de la culture romane dont Toulouse fut l'une des capitales. Il nous semble d'ailleurs retrouver parfois dans certains de ses personnages, les figures allongées, caractéristiques de Saint-Sernin ou de Moissac.

Très jeune il s'intéresse à la fresque, mais est vite attiré par la tapisserie ; il

pense sans doute qu'elle est l'art mural qui correspond le mieux à notre époque, à ses grandes surfaces de béton nu et froid et, ajoute Denise Majorel, ce type de vêtement mural convient aux peuples de nomades que nous sommes. De toute manière l'habillement du mur a toujours été une préoccupation essentielle pour Saint-Saens : « La fresque en est l'épiderme, la tapisserie en est le vêtement... elle doit s'adapter à telle architecture, mais n'en est pas l'émanation (2). »

La tapisserie a ses propres lois, ses exigences, ses possibilités, qui d'ailleurs permettent à l'artiste de résoudre le problème capital pour lui, à savoir le rapport de l'art et de la technique.

Un art humain et social

Il nous paraît à propos de rappeler ici brièvement les initiatives qui ont permis ce renouveau de l'art de la tapisserie, ou plutôt nous laisserons Denise Majorel le faire à notre place : « En 1934, Mme Cuttoli fait tisser les tableaux de sa collection : Braque, Picasso, mais aussi Coutaud et Lurçat. Il s'agit là en fait de reproductions de tableaux, mais elles attirent alors l'attention du public et des artistes sur la tapisserie. Lurçat se rend compte des exigences propres du matériau et de l'exécution, et essaie déjà de faire un carton de tapisserie. Sa rencontre, en 1937, avec François Tabard, des ateliers d'Aubusson, est décisive.

« Après la guerre, poursuit-elle, je rencontre Lurçat, il me fait confiance, me présente Picart Le Doux et Marc Saint-Saens, Coutaud et Gromaire. Mon rôle a été, en 1945, de montrer au public les tapisseries de cette époque. Le succès fut rapide. Nous étions tous animés d'un enthousiasme sans bornes, qui nous permettait de surmonter bien des difficultés. Il y avait entre nous une union totale. Lurçat croyait qu'une œuvre faite en



Clair de lune

collectivité et s'adressant à la collectivité, était l'art vrai de l'avenir. La tapisserie, pour lui, correspondait à cette définition.

Après s'être appelé « Groupe Denise Majorel », les artistes forment l'« Association des peintres cartonniers et tapisseries ». Lurçat en est le président, Saint-Saens le vice-président.

C'est à ce dernier que Denise Majorel vient aujourd'hui de rendre hommage, en lui consacrant cette petite rétrospective qui couvre vingt-cinq ans de travail, de 1945 à 1969.

« Ce peintre aigu et somptueux, écrit Jean Cassou, est fait pour l'illustration des grands mythes. » Le simple énoncé des titres de certaines œuvres suffit à nous en convaincre : mythes antiques avec « Dédale », « Orphée », mythes chrétiens : « Les Vierges folles », mythes médiévaux : « Lancelot », ou mythe élémentaire : « Le Feu », ou encore mythe de la nature : « Les Saisons ». Cela lui permet, souvent inspiré par des poètes de notre temps, Aragon, Desnos, Eluard, d'introduire dans nos villes la présence de la nature. Traduite de manière concrète et collective d'ailleurs, puisqu'il travaille la laine en compagnie de son lissier. Mode de travail plein de chaleur humaine qui n'exclut pas l'humour, cet humour que nous retrouvons dans ses dessins.

Le but que se proposaient Lurçat et Saint-Saens semble être atteint, puisque aujourd'hui Denise Majorel nous dit avec plaisir qu'on lui réclame des expositions un peu partout, dans les usines, les banques, les écoles, les universités.

« L'art moderne n'est pas un art de mandarins, c'est un art humain, un art social (3). »

Solange DREYFUS.

(1) 6, place Saint-Sulpice, Paris (6^e).
(2) M. Saint-Saens, « Le Point », mars 1946.
(3) J. Cassou, « Panorama des arts plastiques ».

L'antisémitisme allemand

« COMMENT le peuple allemand en est-il venu à détester les juifs au point d'entreprendre, leur extermination systématique ? » Fatalité ? Enchaînement de circonstances ? Ce que Pierre Sorlin étudie, c'est moins certaines attitudes antisémites doctrinales que l'évolution du sentiment antijuif dans les pays de langue germanique d'où la communauté juive ne fut jamais expulsée avant le génocide hitlérien, mais où une profonde méfiance à son égard ne s'est jamais relâchée depuis le temps des Croisades (1).

De cette continuité et de son évolution, Pierre Sorlin apporte de nombreuses preuves. Il montre par exemple, à travers l'iconographie médiévale, que l'hostilité déclarée envers les juifs, si elle commence à se manifester lors des pogroms de 1096, ne devient la règle qu'au début du xv^e siècle, et il en souligne le caractère profondément religieux : les mesures discriminatoires s'aggravent en même temps que grandit l'horreur de la Synagogue. Par contre il pense qu'on ne peut découvrir trace d'un quelconque antisémitisme économique en Allemagne avant le xix^e siècle. Il ne s'épanouira qu'après l'unité de l'Allemagne chez certains intellectuels, des ruraux mécontents, de petits bourgeois

toujours menacés, et les théories raciales lui donneront alors, mais alors seulement, un fondement idéologique. Avec le pasteur Stöcker, Wilhelm Marr et Eugène Düring, le racisme antisémite s'organise en une force politique, au reste modeste et que récuse alors la quasi-totalité du prolétariat. Il n'en sera plus de même lors de la crise sociale et politique que traversera l'Allemagne pendant l'entre-deux guerres : n'ayant pu déboucher sur la révolution sociale, elle portera Hitler au pouvoir.

S'agit-il d'une situation nationale originale ? A cette question capitale, Sorlin apporte des éléments de réponse. Peut-être soulignerai-je plus encore que lui à quel point, en Allemagne comme dans toute l'Europe chrétienne, les formes dramatiques de l'antisémitisme ont été liées aux moments où l'ancienne structure sociale se défaisait alors que la nouvelle ne s'élaborait encore que confusément. Mais il montre très clairement que la ségrégation politique et sociale officielle à l'égard des juifs se maintint en Allemagne beaucoup plus longtemps qu'en France — jusqu'en 1871 — et que dans la pratique, notamment dans l'armée, elle n'avait pas encore disparu lorsque le nazisme la réinstaura. « Seule en Europe, conclut-il, l'Allemagne n'a pas fait alterner l'apaisement et la colère ». Il en cherche



l'explication dans la situation exceptionnelle d'une terre sans frontières, « déchirée entre ses ambitions et ses possibilités, toujours menacée d'invasion et d'éclatement ».

Une chronologie serrée et des documents d'un grand intérêt — notamment ceux qui émanent de divers maîtres à penser de l'intelligentsia allemande du xix^e siècle —, une bibliographie presque entièrement en langue allemande complètent ce petit volume dont la richesse déborde les quelque 120 pages auxquelles se limite la « Petite collection Flammarion ».

Madeleine REBERIOUX

(1) « L'antisémitisme allemand ». Ed. Flammarion.

lu... vu... entendu

● Les Cahiers de la Résistance viennent de rééditer « La Résistance en Gironde », l'ouvrage de notre ami Michel Silitinsky, illustré de 100 photos-documentaires. (Comité A.N.A.C.R., B.P. 59 - 33-Bordeaux R.P. - C.C.P. 3759-27 Bordeaux - Prix : 16 F).

● A signaler aux éditions Nagel : « La Lune », ouvrage utile à la compréhension de la conquête de cette planète (35,50 F). Les mêmes éditions publient le 16^e volume de la collection « Archaeologia mundi » : « L'Inde », par Maurizio Taddei, inspecteur d'art oriental et d'archéologie à Rome.

● Le 17 mai se déroulera une manifestation internationale de la paix à Theresienstadt à l'occasion du 25^e anni-

versaire de la libération du camp par l'armée soviétique. Cette manifestation est organisée par l'Union des combattants antinazis de Tchécoslovaquie et le Mémorial de Theresienstadt avec le concours du Front national et du Conseil des communautés juives.

● Le Prix Jean Vigo a été décerné au film de Raoul Coutard : « Hoa-Binh ».

● Un festival culturel national s'est déroulé récemment, et pour la première fois, dans la capitale guinéenne, Conakry.

● Le 31 mai prochain, sur la place du Marché de Marly-le-Roi se tiendra une foire aux livres d'humour, organisée par la Maison des jeunes et de la culture de la ville. Une centaine d'auteurs (dont Pierre Dac)

et de dessinateurs seront présents.

● Damon a présenté à Paris ses « Peintures sur la guerre », sous l'égide du Conseil parisien du mouvement de la paix et du Comité d'entreprise du centre de santé des métallurgistes.

● Alexei Spechnev vient de terminer en Union soviétique la réalisation de « Noir était le soleil ». Le Camerounais Ambroise Mbia y tient le rôle de Patrice Lumumba. Ambroise Mbia, revenu à Paris, met en scène actuellement une pièce d'un compatriote : « Certificat d'hébergement ».

● « Les enfants dans le monde », tel est le titre de l'exposition de photos qui a été présentée à la Bibliothèque municipale de Mantes-la-Jolie.

● Le 23^e Festival international de Cannes est présidé par Miguel Angel Asturias, prix Nobel de littérature 1967. « Elise ou la vraie vie », réalisé par Michel Drach à partir du roman de Claire Etcherelli figure dans la sélection française.

● La Comédie de Saint-Etienne présente une pièce de l'auteur est-allemand Pieter Ackts, « Les débuts de l'époque indienne ». Cette pièce évoque un moment de la vie de Christophe Colomb.

● Le film de Frédéric Rossif « Pourquoi l'Amérique » est présenté depuis peu. L'intérêt principal de ce film réside dans la qualité des documents d'époque que le réalisateur a découverts et réunis.

Faites
abonner
vos amis
à
droit & liberté

Les travailleurs africains en France

Ils ne veulent pas qu'on les prenne en pitié mais qu'on les considère comme des hommes responsables.

TRES rarement, la situation des travailleurs immigrés en France laisse indifférent. Les attitudes les plus répandues sont l'attitude paternaliste, l'attitude provocatrice qui se manifeste dans différentes directions, l'attitude de solidarité réelle enfin.

Dans l'introduction du livre *Les travailleurs africains en France*, publié sous l'égide de l'Union générale des travailleurs sénégalais en France (1), on lit : « Nous sommes d'accord avec ceux qui nous considèrent comme des hommes responsables de nous-mêmes et qui respectent nos traditions, notre vie communautaire, notre culture, et veulent, avec nous, qu'elles soient respectées là où nous vivons et travaillons. Nous ne voulons pas qu'on nous prenne en pitié, car nous sommes des hommes libres de disposer de nous-mêmes. » Il apparaît donc, au dire de travailleurs immigrés, que l'attitude de solidarité répond à leurs intérêts.

Mais cette attitude, si on entend la manifester concrètement, commence par la connaissance des problèmes qui se posent, tels qu'ils sont vécus et présentés par les travailleurs immigrés eux-mêmes.

Les thèmes ici étudiés (condition juridique, logement, travail et profits, alphabétisation et formation professionnelle) sont familiers aux lecteurs de *Droit & Liberté*, mais développés et, surtout, présentés dans un même ouvrage, ils montrent que la politique gouvernementale d'immigration — coopération comprise — forme un tout.

Les travailleurs africains en France, au ton pourtant modéré, ressemble à un réquisitoire, par les questions qu'il pose, par les exemples qu'il cite, par les témoignages qu'il reproduit.

On imagine souvent que l'émigration des Africains vers la France a commencé après la reconnaissance de l'indépendance

des pays jusque là colonisés dans des formes « classiques ». Mais « le mouvement migratoire est très ancien dans la région du fleuve Sénégal et, les mêmes causes n'ayant cessé d'agir sur une population malgré tout pénétrée par le désir de progrès et de promotion, les migrations se sont faites de plus en plus hardies, de plus en plus lointaines et de plus en plus longues ».

La loi et les discriminations

Le principe de l'égalité entre travailleurs français et immigrés est proclamé en droit du travail. Mais les restrictions légales sont considérables.

Par exemple, en matière d'accident du travail, le travailleur africain ne peut percevoir sa rente que s'il réside en France. On aboutit à cette terrible réalité : la jambe ou le bras qu'un Africain aura perdu dans un accident du travail « sera estimé moins cher que celui d'un de ses camarades français, simplement parce que, réduit au chômage, il se voit contraint de retourner dans son pays ».

En ce qui concerne les prestations familiales, l'Africain n'y a droit intégralement que si sa famille réside avec lui en France. S'il en est autrement, la différence entre ce qui lui est dû et ce que reçoit réellement sa famille va au Fonds d'action sociale (2). « Les sommes mises à la disposition du F.A.S. sont considérables, eu égard à l'importance de la main-d'œuvre immigrée. Mais les travailleurs immigrés, et particulièrement les travailleurs africains, ne participent en aucune manière à la gestion de ces fonds. Et la situation lamentable, en ce qui concerne le logement, incite aux plus graves critiques ».



Marius Heijligers

Un certain regard né de l'ignorance

Bidonvilles, taudis, il ne se passe pas de mois sans que nous n'en évoquions. L'abondance des cas relevés dans ce livre nous donne l'occasion de préciser que nous ne le faisons qu'à titre d'exemples.

Il existe, pour les immigrés, des foyers-dortoirs dont l'installation est financée par le F.A.S. Mais il faut savoir qu'ils ne peuvent être gérés que par des associations dirigées par des Français. S'il n'y avait en 1962 que deux associations de cette sorte, on en dénombre actuellement plusieurs centaines. On ne saurait certes mettre en cause toutes ces associations. Mais force est de constater, avec les auteurs des *Travailleurs africains en France*, que souvent celles-ci ne fonctionnent pas dans un but de solidarité : telle d'entre elles est constituée du père, de la mère et des amis les plus proches (« les réunions du bureau, les assemblées se passent au moment des repas »), telle autre est constituée d'anciens « coloniaux » ayant conservé la mentalité d'un temps révolu.

La possibilité des immigrés de fonder des associations est très restreinte. Il leur est en tout cas interdit de gérer de tels foyers.

Nous ne reprendrons pas la description des taudis dans lesquels sont entassés la plupart des travailleurs africains (les exemples évoqués sont nombreux). Mais nous soulignerons avec les auteurs la responsabilité qui incombe aux pays exportateurs de main-d'œuvre, à leurs représentants en France. Trop souvent ces derniers ne veulent pas « avoir d'histoires ». Tel consul d'une ville de province, appelé à l'aide par des compatriotes n'acceptant pas une augmentation de loyer, déclare qu'il a « honte de leur conduite » !

Droit de grève ?

Discrimination encore en matière de droits syndicaux : les travailleurs immigrés (à l'exception des Algériens et des ressortissants des pays membres de la Communauté économique européenne) ne peuvent élire les membres des comités d'entreprise que s'ils travaillent en France depuis plus de cinq ans ou s'ils sont résidents privilégiés. Ainsi, ils constituent dans certaines entreprises un pourcentage élevé sans pouvoir élire leurs camarades chargés de les représenter.

Le droit de grève est reconnu, mais les faits parlent d'eux-mêmes : plusieurs centaines d'immigrés ont été expulsés de France depuis mai 1968. A ces mesures d'autorité s'ajoutent la menace permanente et les mesures d'intimidation.

Malgré cela, les auteurs notent, comme nous l'avons fait dès juin 1968, que soumis à la même épreuve, travailleurs français et immigrés se sont rapprochés plus qu'ils ne l'étaient.

Une bonne affaire

L'un des chapitres les plus intéressants, parce qu'il replace les problèmes dans leur cadre général, est celui intitulé : « Le travail : la main-d'œuvre immigrée est une bonne affaire. » En effet, les auteurs ont entrepris de démontrer, statistiques à l'appui, comment les peuples des pays sous-développés continuent à enrichir les Etats développés dont les gouvernements ont une vue très intéressée de la coopération.

De plus, ils soulignent un phénomène lourd de conséquence : « Les pays sous-développés fournissent un contingent considérable de la fuite des cerveaux : 45 % de la totalité de l'élite étrangère émigrée aux Etats-Unis entre 1962 et 1967 venaient des pays sous-développés. » Comme leurs compatriotes prolétaires, ils n'ont à vendre que leur force de travail et ils s'expatrient « parce qu'autrement eux et leurs familles risqueraient de crever de faim. »

« Des milliers de travailleurs africains contribuent comme les autres travailleurs étrangers à la prospérité des pays capitalistes. » La surexploitation, le taudis et leurs conséquences, la maladie, leur sont donnés en retour.

Bilan

et perspectives

Après avoir étudié les problèmes de santé, de l'alphabétisation, les auteurs présentent le bilan des activités de l'U.G.T.S.F.

Ces activités sont multiples et difficiles. L'U.G.T.S.F. donne l'exemple d'une association désintéressée et active. Mais il est évident qu'une telle association ne peut, par les moyens dont elle dispose, que parer au plus pressé.

Au tout début de l'ouvrage, il est dit : « L'organisation d'un véritable statut juridique des étrangers permettrait, plus que par le passé, aux travailleurs africains comme aux autres travailleurs étrangers, de ne plus vivre sous la menace de l'expul-

sion en cas d'activités revendicatrices sur le plan du travail.

« Enfin, l'adoption par la France de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, adoptée par les Nations unies le 21 décembre 1965, et la modification en conséquence de la législation anti-raciste, permettraient de lutter plus efficacement contre les discriminations dont les travailleurs africains sont particulièrement l'objet en matière de logement et d'emploi. »

Cette ignorance de la Convention internationale, des projets de loi antiraciste élaborés par le M.R.A.P. et repris par tous les groupes parlementaires dans trois sessions successives, est révélatrice d'un état d'esprit.

Combien de « morts d'Aubervilliers » faudra-t-il encore pour que les Pouvoirs publics s'engagent dans une politique non discriminatoire ?

Les travailleurs africains en France rappelle en tout cas la permanence des problèmes.

J. T.

(1) Ed. Maspéro, à paraître en mai.
(2) Voir *Droit & Liberté* de mars : « Les 100 millions du F.A.S. ».

CURE THERMALE 1970

Elle sera plus agréable et plus efficace si elle est doublée d'une cure de détente et de soleil.

De l'Océan à la Méditerranée, choisissez les stations de détente de la Chaîne Thermale du Soleil.

SAINT-CHRISTAU (B.-P.), au cœur du Béarn. Eaux ferro-cuivreuses uniques en Europe. BOUCHE, MUQUEUSES, dermatologie. Thermes neufs. Ouverture 1^{er} Mai.

EUGENIE-LES-BAINS (Landes), COLIBACILLOSE, reins, voies digestives et urinaires, RHUMATISMES, obésité, rééducation. Thermes neufs. Ouverture 1^{er} Avril.

BARBOTAN - LES - THERMES (Gers), en Armagnac. Station de la JAMBEMALADÉ, CIRCULATION VEINEUSE, phlébites, varices, hémorroïdes, RHUMATISMES, traumatologie. Thermes rénovés. Ouverture 1^{er} Avril.

MOLITG-LES-BAINS (P.-O.), en Roussillon. PEAU, VOIES RESPIRATOIRES, rhumatismes, obésité. Thermes neufs. Toute l'année.

GREOUX-LES-BAINS (B. A.), en Haute-Provence. Thermes troglodytes gallo-romains (équipés à neuf), RHUMATISMES, arthroses, arthrites, traumatologie, rééducation. VOIES RESPIRATOIRES. Ouverture 1^{er} Avril.

Documentation gratuite : SOCIÉTÉ THERMALE de chaque station précitée et à Paris (2^e) MAISON DU THERMALISME 32, av. de l'Opéra, Tél. 073.67.91 +.



la poésie

Le doux devoir

Découvrir, montrer, redire : le doux devoir du chroniqueur, n'est-ce pas. Alors, je vous reparle du dévouement passionné de l'éditeur Rougerie, de Limoges. Deux beaux livres par mois, et il court le libraire attentif aux poètes (Si vous en connaissez...). Chez lui donc, Charles Autrand et Marguerite Grépon. Son génie est parlé, il meurt dans l'écriture comme son amour adorateur entre les pattes des hommes. Telle est, caressée par l'or de Marguerite Grépon, l'aventure solaire et banale de **La servante poète**. Magazine prolonge les jalons de **L'inconfortable attente**. Sous l'ironie d'Autrand quelle douloureuse attention à l'homme !

Il faudra bien qu'on voie André Gâteau. Que des mains blessées trente ans par l'usine, des membres chaque jour recrus de fatigue retiennent dans **La petite suite évangélique** (1) tant de fraîcheur et de suavité, et que l'admirable y coule dans la langue la plus simple, voilà le miracle et qui place Gâteau hors de pair.

Si vous désirez causer avec le vôtre, **Contes et poèmes pour mon petit garçon** (2) de J.-P. Voidès, vous livrent un soin de chérir et d'instruire à travers les mots-musique que portent les choses.

L'art de **Sommeils** (3) de Roger Kolwalsky naît d'une concentration sceptique et fervente. **L'Arbre gardien** (4) de Charles Thomas raconte « en mots simples et doux — d'étonnantes histoires — dans un monde de fous ». Yves Broussard en **Commune mesure** atteste que l'amour mourra d'un éclat de braise où « l'horizon effilé coupe comme une lame », mais de **La 99^e Auberge** (5) Guy Fournel émeut d'un pipeau le jardin où quelque Ane Culotte attend de l'enfance un lendemain de l'homme et **Au val du ciel** (4) de Loire et au-delà, Claude Ardent s'écrie :

Jaillir
Bondir de l'immobile
Et clamer...
Sa cantate de vie
Sur cet orgue de joie.

En cette clarté je vous signale, militants de l'Espoir, la nouvelle revue internationale d'expression ludique **Cheval d'attaque** (6), un beau poème sur Mai de Dargelos dans **Encres vives** et **Caractères** (7) qualitative essence de passé et de présent.

Jean CUSSAT-BLANC.

1) Contre-points. 2) Editions du Pavillon. 3) Grasset. 4) Traces. 5) Rougerie. 6) 140, avenue Ledru-Rollin, Paris. 7) 14, rue Sainte-Marthe, Paris.



les livres

La révolution en Afrique

Comme le souligne Jean Suret-Canale dans la préface de « **La Révolution en Afrique** » (1), « on joue beaucoup avec le mot Révolution » ; et de préciser qu'« en Afrique, comme dans l'ensemble des pays d'Asie et d'Amérique aujourd'hui ou naguère dépendants, le problème de la révolution se pose d'abord en termes de libération nationale ».

Aucune situation locale ne pouvant être isolée de son contexte, c'est l'ensemble des problèmes qui se posent aux peuples africains que présente Joao Mendes.

L'un des chapitres qui intéressera tout particulièrement les lecteurs de « **Droit & Liberté** » est celui consacré à l'Afrique australe. L'auteur fait en effet une analyse serrée de la politique d'apartheid pratiquée en Afrique du Sud et en Zimbabwe et de la politique d'« assimilation » proclamée dans les colonies sous domination portugaise.

Joao Mendes soulève enfin les problèmes de l'unité africaine. Il était utile que le point soit fait sur cette question car ceux qui prônent cette unité ne sont pas toujours décidés à la réaliser.

Yahia pas de chance

On a parfois reproché aux écrivains algériens de ne pas avoir encore « dépassé » les thèmes de la guerre de libération. Ce « dépassement » reste difficile. Nabile Farès avait 13 ans quand la guerre commença. Son roman, « **Yahia pas de chance** » (2), n'y échappe pas, bien que le narrateur ne ressent pas directement les effets de la guerre. Akbou, Paris, Alger, Versailles : une « atmosphère » et des problèmes de jeune homme au temps du mépris.

C'était ainsi

Septième édition du livre de Fernand Grenier (3). Un document exceptionnel sur une « histoire » qui reste exemplaire et qui nous rappelle quelles furent les conséquences du facisme.

J.T.

1) Distribué par Odéon-Diffusion. 2) Ed. du Seuil. 3) Ed. sociales.



la télévision

De la préhistoire aux camps de la mort

Souhaitons que des millions de télé-spectateurs aient regardé le petit écran le 20 avril dernier. La soirée fut grave, austère peut-être, avec deux émissions d'apparence très différentes : l'une, historique, avait été conçue pour le 25^e anniversaire de la libération des camps nazis ; l'autre scientifique, clôturait la série sur l'origine de l'homme : « **L'aventure humaine** », de Paul Seban, que nous avons déjà évoquée ici.

Chacune posait incidemment deux questions inséparables et essentielles : où va l'homme ? d'où vient-il ?

Oui, où va-t-il cet être capable de la pire cruauté qu'un vivant ait jamais inventée ? Christian Bernadac, fils de déporté, a rencontré des rescapés des camps de la mort, prêtres et médecins, « **Sorciers du ciel et médecins de l'impossible** ». Ces hommes ont revécu pour nous, en quelques minutes, le souvenir des heures passées dans l'enfer réalisé par d'autres hommes. Parfois avec une larme, un sanglot, un silence, toujours avec une grande pudeur, ils ont rappelé quelques moments tragiques de cet océan de tragédie : souvenirs atroces toujours intacts, témoignages bruts qui se suffisaient à eux-mêmes et ne nécessitaient aucune mise en scène, aucune illustration. Des hommes parlaient simplement à d'autres hommes. L'un a dit comment il avait dû amputer un déporté avec un couteau de cuisine, une scie égoïne et du fil électrique ; un autre a parlé de la solidarité des victimes qui fut réelle au-delà des idéologies, des nationalités et des races.

Et peu à peu, de cette fresque dantesque, s'est dégagé l'essentiel : la très grande confiance que l'on peut avoir en l'être humain capable de surmonter de telles épreuves.

On voulait en faire des mannequins nus. Ils sont restés des hommes.

Avec Paul Seban et sous la conduite du plus prestigieux des guides, le professeur Leroy-Gourhan, nous avons visité ensuite les cavernes : vertigineux retour quinze mille ans en arrière, lorsque l'homme était encore nu. Le scientifique nous a donné à voir. Il s'est refusé à interpréter les peintures préhistoriques ; mais cette main se détachant sur un fond d'ocre rouge, n'était-ce pas un des premiers signes d'espérance ? Le poète n'a-t-il pas raison d'avoir vu dans la frise de nos ancêtres « **la sagesse aux yeux pleins de larmes** » ?

Jean COMTE.



le théâtre

Slimane ou l'homme-caillou

Jean Pélegri est l'un des rares écrivains franco-algériens à avoir su décrire la réalité de l'Algérie colonisée, à travers ses romans, son théâtre. Pour cela, il fallait avoir une profonde compréhension des contradictions entre colons et indigènes, et son « Slimane » en est la preuve, dépassant l'anecdote pour se généraliser dans la tragédie algérienne. Cela apparaîtra clairement aux spectateurs du petit théâtre du Kaléidoscope.

Slimane, c'est l'homme-caillou, « l'objet sauvage et naturel » qui fait parti du décor algérien : quand le décor change, Slimane change, c'est le caillou qui s'est détaché du rocher. Lié à la nature, il réagit avec elle.

Après trente ans de vie commune, Slimane l'esclave, et Monsieur André son maître, ne se connaissent pas. Rarement ils se sont parlé, peut-être un soir où la terre a bougé ?... C'est dans la mort du maître, qu'ils vont apprendre à se connaître. Slimane a tué Monsieur André, les choses ont changé dans l'Algérie en guerre, son village n'a-t-il pas été incendié, les soldats français ne l'ont-ils pas battu, les jeunes partisans ne lui ont-ils pas demandé de choisir ?

S'engage la longue confession des deux hommes à travers leur mémoire, la longue histoire de leurs rapports passés dans le présent de la mort. Ils se comprendront... Pour cela, ils échangent parfois leurs rôles : pour comprendre l'esclave Slimane, il faut prendre sa place, agir, penser comme lui, et Monsieur André exécute, il parcourt le long voyage des souvenirs de Slimane.

C'est dans une communion que l'esclave accomplira le geste de la mort — le doigt sur la gâchette. « Comprends-moi d'abord et tue-moi », demande le maître. Slimane exécute, et cette mort devient le signe d'une fraternité au-delà de toute limite, la mort seule leur permet de rester, de participer encore aux événements qui se font contre eux, malgré eux. La mort seule pouvait effacer leurs conflits passés, de classe, de race, etc. Avec elle, Slimane et Monsieur André resteront à jamais liés l'un à l'autre.

H.L.



le cinéma

Médium Cool

Excellent documentaire sur l'Amérique d'aujourd'hui, l'Amérique de l'été 1968. A travers la vie professionnelle et privée d'un jeune reporter-photographe, Haskell Wexler nous dévoile quelques mauvais côtés de la vie aux U.S.A. dont un, et non le moindre, est l'orientation du public par la radio, la T.V., la presse. Il s'agit d'informer le public, mais de la manière que les autorités jugent la plus utile pour servir leurs intérêts, et gare aux photographes qui prennent des images ou enregistrent des commentaires risquant de secouer la conscience publique. Dans certains cas, la vérité est à bannir.

Nous contemplons une Amérique démocratique, prospère, mais où les taudis deviennent des noyaux dangereux, où les manifestations contre la guerre au Viêt-nam se multiplient. Enfin, où les mesures de répression et de « camouflage » prises par les autorités commencent à se retourner contre elles-ci. Les failles d'un système sont tôt ou tard exposées à la lumière du jour, et les responsables ont intérêt, ne serait-ce que pour leur propre bien, à prévoir les suites et à agir en conséquence. Quand le pouvoir que les autorités exercent sur le peuple s'use, le pouvoir du peuple croît, et la vérité exacerbée fait alors des ravages.

Ilana SHAVIT.

36

Les Croix de Feu descendent les Champs-Élysées ; manifestations au Quartier Latin : c'est la droite qui « tient » la rue. 1936 ; période tragique pour l'Europe. La France, que va-t-elle devenir entre l'Allemagne nazie, l'Italie mussolinienne qui recherche en Ethiopie sa petite guerre coloniale et l'Espagne en feu ? Grèves, chapeaux noirs et casquettes. Face à des hommes politiques qui nous amusent — monde de vieux barbus attendant le déclin du photographe — face à un Maurras qui distille le fiel, un Blum pathétique. Intellectuel habitué à la rigueur et au juridisme — il attendra un mois pour commencer son action après la victoire du Front populaire — Léon Blum tente le dialogue avec la foule : « Voilà mon attitude vis-à-vis de l'Espagne. Comprenez-moi ! » Et la foule répond. Etonnant témoignage. Il y a 34 ans. Le film d'Henri de Turenne, un film pour comprendre l'avenir.

Robert HEMOUS.



les disques

Discographie d'un gala

La Soirée de l'Amitié, le 10 avril dernier, fut l'occasion pour beaucoup de découvrir un ensemble de vedettes de premier plan, et le succès qu'elles remportèrent fut à la mesure de leurs talents.

Si le triomphe du **Métèque** (Polydor 66.675) mit en valeur la forte personnalité de Georges Moustaki, il ne faut pas oublier la poignante vérité de textes comme « **Il est trop tard** » (66.667) ou **Ma liberté** (2.393.001) qui méritent également une large diffusion. Les **Guaranis**, dont la présentation scénique est un régal pour les yeux, ne le cèdent en rien pour la maîtrise vocale et, au contraire, on ressent plus intensément encore les **Chants d'Amérique Latine** (Barclay 920.077) dont les harmonies curieuses témoignent d'une grande recherche. C'est à **Droit et Liberté** que l'on peut se procurer la **Prière pour les enfants du monde** qu'interpréta la célèbre cantatrice brésilienne Maria d'Apparecida ainsi que l'enregistrement de José-Mario Branco, chansons portugaises d'hier et d'aujourd'hui. Serge Lama, à la diction mordante, au meilleur de sa forme nouvellement reconquise, reste surtout le fin poète de **Mais d'aventure en aventure** (Phillips 844.907) et du douloureux **Et puis l'on s'aperçoit** (6.397.002).

L'humour d'Yvan Labéjof est de ceux qui font plus que distraire : la profondeur humaine de ses homologues teintés d'amertume et d'une logique tellement neuve susciteront une écoute répétée. On retrouvera les textes qu'il fit applaudir ce soir-là dans le grand microsillon **Prix de l'Humour Noir** (Vogue 369). Le folklore de Judith est traditionnel mais la chaleur qu'elle apporte à des chants comme **Mazel tov** ou **Shalom** porte la marque de sa forte personnalité (Vega 19.141). Le « punch » éclatant de Bill Coleman fit merveille, mais il faut faire un choix dans une longue discographie. Je retiendrai les deux excellents microsillons **Bill Coleman in Paris** (Pathé Marconi 240.628 et 240.328).

Frida Boccara qui terminait la Soirée de l'Amitié, a l'art de choisir un répertoire digne des possibilités si étendues de sa voix. Certes sa présentation scénique apporte beaucoup à son répertoire mais le disque, par contre, souligne la musicalité de **Cent mille chansons** (Phillips 370.698) et **Les Quatre Chemins de l'Amour** (6.009.025).

Bernard SANNIER-SALABERT.

Orden

Le metteur en scène Jorge Lavelli explique la forme dans laquelle il a choisi de monter cette pièce, combinant la parole, le chant et le geste.

À quelques centaines de mètres du siège du M.R.A.P., aux Halles de Paris, les Tréteaux de France — Jean Danet ont présenté « Orden », œuvre théâtrale ou lyrique dont « L'argument » est de Pierre Bourgeade et la musique de Girolamo Arrigo.

« Orden », ce mot qui sonne si brutalement à notre oreille signifie « ordre » en espagnol. « Orden » retrace en une série de tableaux souvent caricaturaux et parodiques — en même temps qu'il y règne un climat de terreur et d'oppression — la manière dont a été instauré l'ordre franquiste en Espagne dans les années 36 ».

Le plateau se présente comme une jetée où la côte est représentée par les spectateurs assis. Tous les acteurs — ils sont vingt-six — sont presque constamment en scène ; ils sont tous habillés en battle-dress, ce qui crée une confusion, car il est difficile de distinguer partisans et adversaires. Mais, par contre, la liberté du jeu est plus grande, car cette uniformité du vêtement permet à un seul comédien d'être un nombre considérable de personnages, sans jamais interrompre l'action dramatique.

La musique, ici, donne du relief au discours, musique parfaitement intégrée au déroulement des événements.

Cette intégration, qui combine « la parole, le chant et l'action scénique », c'est au metteur en scène, Jorge Lavelli, que nous la devons.

Il s'agit bien là d'un coup de maître. Mais Lavelli n'en est pas à son premier coup de maître : « Le concile d'amour », « Médée », « Le triomphe de la sensibilité »... ont été des réussites artistiques, et souvent commerciales. Lavelli est l'un des metteurs en scène les plus sollicités, et, quand on assiste à ses spectacles, on comprend pourquoi ; la recherche, chez lui, est permanente, ses conceptions théâtrales en perpétuelles modifications, sont révolutionnaires.

Ses constantes, d'une pièce à l'autre, d'un sujet à l'autre, d'un auteur à un autre, quelles sont-elles ? Il nous répond :

« Musicalité dans le traitement du texte. Dépassement du réalisme ou du naturalisme au théâtre à travers le jeu des acteurs. Recherche des images de façon à ce qu'elles deviennent des images chocs, images souvent produites par l'élocution

et par le geste. Occupation de l'espace. Sens du dérisoire et du tragique. En tous les cas, très rarement ou presque jamais, l'actualité comme phénomène théâtral, l'actualité immédiate... C'est plutôt à travers quelque chose du passé qu'elle se révèle implicitement. Une sorte de recherche qui consiste à renvoyer l'homme à soi-même, plutôt qu'à un aspect brûlant de l'actualité. »

Un point de départ

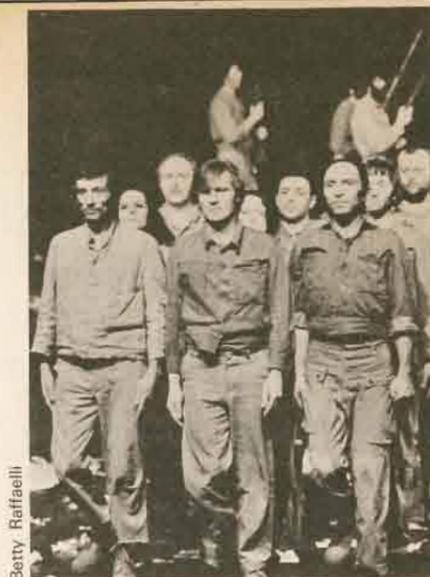
Jorge Lavelli est argentin. Le fait d'être latino-américain influe-t-il sur sa création artistique ?

« Certainement. Ce sont des racines auxquelles on ne peut pas se soustraire. C'est la formation, la culture, ce qui fait partie de notre héritage, qui me rend ou qui nous rend plus proches de certaines choses et plus éloignés d'autres. »

« Quant à Orden, la pièce ne prétend pas être une fresque de la guerre d'Espagne, ni de la guerre républicaine. C'est-à-dire que ce n'est en somme qu'un point de départ. Nous avons essayé de déborder les événements que la pièce relate : les conflits politiques, l'opposition des forces réactionnaires et du peuple, l'alliance de l'armée et de l'Eglise, l'appel à la rébellion, l'assassinat de Calvo Sotelo, le triomphe du franquisme et l'établissement définitif de l'ordre, pour donner à cette œuvre une résonance contemporaine, actuelle... »

Cette œuvre théâtrale ne s'appuie pas sur un discours, des dialogues, des monologues ; c'est pour cela que la mise en scène a une telle importance :

« C'est un scénario où l'image est aussi importante que le texte ; l'image prend souvent la relève du texte ; et souvent la musique prend la relève des deux. C'est un travail d'interpénétration des disciplines. Travail qui ouvre l'expérience d'une voie un peu nouvelle. J'ai souvent utilisé des musiciens sur scène. Mais, cette fois-ci, les musiciens dépassent leur discipline... Cette espèce d'éclatement place différemment les musiciens sur le plan social parce qu'ils ne sont pas dans la fosse d'orchestre ; ils ne sont pas cachés ; ils sont vraiment officiels ou participants, tandis que, par contre, des comédiens chantent et jouent d'un instrument. Il s'agit là d'une forme dramatique qui n'est pas du théâtre total dans l'accumulation, mais qui est



Betty Raffaeil

plus que total dans le sens où les acteurs dépassent leur activité spécifique. C'est une forme combinée du théâtre dramatique et du théâtre lyrique. »

Une question qui risque de faire mal à un homme de théâtre : Pense-t-il qu'il atteint vraiment le public qu'il désire toucher ?

« Ce problème intéresse toutes les pièces. Car le théâtre est une activité qui atteint et intéresse un public généralement bourgeois, parce que l'autre public, lui, ne se sent pas concerné. Il y a tant de contradictions dans la création artistique que finalement, quand on parle de succès commercial, on parle de succès bourgeois, parce qu'il n'y a pas, pratiquement, un autre public. Je ne dis pas qu'il faut cracher sur les bourgeois parce qu'ils viennent au théâtre. Mais dès qu'on présente une forme de recherche qui échappe aux conventions d'un théâtre commercial, ce public-là s'amenuise encore davantage, alors que la finalité devrait être que le spectacle soit destiné à un très large public. Mais ce très large public ne se sent pas concerné. Il n'apparaît pas. »

Dernière question : « Espérez-vous dans un proche avenir mettre en scène une œuvre où il soit question du racisme ou de l'antisémitisme ? »

« L'intolérance, c'est justement l'un des chapitres, l'un des sujets d'un spectacle que je monte pour le festival d'Avignon de cette année, « La guerre de mille ans ». Dans cette œuvre, il n'est pas question spécialement de racisme, mais d'intolérance vis-à-vis de ceux qui ont une autre manière de penser ; évidemment, l'intolérance va avec l'oppression, il est donc question de tout ce qui crée des barrières entre les hommes et les sociétés, du moyen-âge à nos jours. C'est une espèce de voie lactée à travers la guerre, sur un scénario d'Arrabal. »

Interview recueillie par Charles FUTERMAN.

LA VIE DU M.R.A.P.

MAI 1970

La Soirée de l'Amitié

« UNE très belle soirée... Un plateau exceptionnel... » « Une bonne ambiance... » « Un succès... ». Plusieurs semaines après la soirée du 10 avril, des échos très favorables nous parviennent encore.

La décontraction, la bonne humeur, l'amitié, étaient, ce soir-là, la règle pour tous : spectateurs, militants, artistes.

Nous avons voulu faire de la salle Pleyel, à cette occasion, un lieu de rencontre amicale, par delà la rampe, entre

artistes et public, et très modestement nous pensons avoir gagné le pari.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette réussite : en tout premier lieu l'effort de tous, artistes et militants. Ces derniers, très nombreux, ont su partager dans toutes les phases de la réalisation du gala les responsabilités et les... corvées. Ils ont vendu les billets, fait de la propagande, collé des affiches sur les murs de Paris, distribué des tracts, accueilli le public, vendu des programmes. Bref, ils ont donné du M.R.A.P. l'image souriante de gens efficaces et convaincus.

Des artistes, nous ne vous ferons pas l'éloge qu'ils méritent les uns et les autres pour leurs divers talents. Ils sont connus et appréciés. Mais il faut signaler leur esprit de solidarité et de coopération qui nous a permis de faire front aux différents obstacles et d'améliorer le spectacle. Tout s'est passé en coulisse mais le public et nos lecteurs doivent savoir... que Georges Moustaki était très malade — il a annulé ses engagements des trois jours suivants — et que pourtant, il a chanté quatre morceaux... ; que Marie-José Nat attendait, pleine d'anxiété, le résultat de la sélection pour le Festival de Cannes — « Elise ou la vraie vie », le film réalisé par son mari Michel Drach et où elle joue, était sur la sellette... —, qu'au pied levé le guitariste des Guaranis a remplacé l'accompagnateur défaillant de la chanteuse tzigane Maïssa Rouda... ; que Bill Coleman a prêté son contrebassiste à Judith..., que Mario Branco et Yvan Labéjof devaient assurer d'autres engagements le même soir... que tous, de Serge Lama à Frida Boccara en passant par la grande cantatrice Maria d'Apparecida, se sont pliés avec gentillesse aux exigences du spectacle et des autographes.

De nombreuses personnalités

Un mot sur le public, nombreux, jeune, enthousiaste qui, espérons-le, se retrouvera au rendez-vous de l'an prochain.

Avant l'entracte, Charles Palant dans son allocution, avait salué les personnalités présentes dans la salle, autour de



Elie Kagan

Une partie de la nombreuse assistance du gala.

Cambodge, Laos, Vietnam...

Assez de massacres !

CONSECUTIVE au coup d'Etat, la barbarie raciste se déchaîne au Cambodge contre la minorité vietnamienne : hommes, femmes et enfants sont exterminés sauvagement, et le fleuve Mekong charrie d'innombrables cadavres.

Une fois de plus ces événements font apparaître dans toute son horreur le rôle du racisme : en suscitant ces sanglantes diversions, en tentant de dresser une partie de la population contre une autre, le nouveau pouvoir de Phnom Penh s'efforce d'imposer, dans un climat de terreur, sa politique d'oppression et de guerre.

Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.) exprime son indignation profonde devant ces atrocités perpétrées juste vingt-cinq ans après la défaite des criminels hitlériens et la libération des camps de la mort. Il souligne les graves périls résultant de l'extension de la guerre du Vietnam au Laos et au Cambodge.

Contre les massacres d'innocents, contre les bombardements massifs, pour que cesse l'intervention étrangère, — pour une paix juste assurant l'indépendance et la dignité des peuples concernés, le M.R.A.P. s'associe au rassemblement national du 10 mai à Paris. Il appelle tous les antiracistes à contribuer à son succès.

Paris, le 22 avril 1970.

Tours

Exposition sur les travailleurs immigrés

Pour la Journée internationale du 21 mars, le Comité de Tours a organisé une exposition sur les travailleurs immigrés dans les locaux de la Fédération des œuvres laïques. Une partie des panneaux était consacrée à la situation de ces travailleurs en Indre-et-Loire, illustrée notamment par des photos prises dans les bidonvilles des environs de Tours.

La Soirée de l'Amitié

(suite de la page 33)

Pierre Paraf, président du M.R.A.P. : MM. Maurice Baumont, membre de l'Institut, Pierre Juvigny, conseiller d'Etat, André Avril, délégué de l'UNICEF, René Picquet et Jean Colpin, représentant le comité central du P.C.F., Roland Perona, conseiller de Paris, Lucien Bailleux, maire de Châtillon, Mme Louise Cadoret, maire-adjoint de Gennevilliers, M. Eugène Cotton, physicien au centre nucléaire de Saclay, l'écrivain Vladimir Pozner, le peintre Arthur Rennert.

De nombreux messages de sympathie avaient été envoyés par : MM. Alfred Kastler, prix Nobel ; le pasteur Georges Casalis ; Achille Peretti, président de l'Assemblée nationale ; Georges Marchais, secrétaire général-adjoint du P.C.F. ; les députés Michel Rocard, Gaston Defferre, Robert Ballanger, Pierre Billotte, Benoît Macquet ; Fernand Lefort, maire de Saint-Ouen ; Robert Levot, maire du Plessis-Robinson ; Mmes Madeleine Marzin, conseiller de Paris, Mathilde Gabriel-Péri, Romain-Rolland ; Michel Piccoli, le chanteur Salim Halali, l'écrivain Roger Ikor, le cinéaste Alain Resnais ; les peintres Vasarely, Hartung, Lipsi ; les historiens Olga Wormser et Jean Suret-Canale, le compositeur Henri Dutilleul.

Les associations suivantes étaient représentées : Union des engagés volontaires et anciens combattants juifs, Union des juifs pour la résistance et l'entraide, Commission centrale de l'enfance, Association des étudiants musulmans nord-africains en France, Union des travailleurs sénégalais en France, Association des originaires du Portugal, Regroupement de l'émigration martiniquaise, Etudes tziganes, Comité international tzigane, Union des femmes françaises, Service civil international, Comité médical d'aide aux migrants. Le Grand-Orient de France, Daniel Mayer, président de la Ligue des droits de l'homme, Marcel Paul, président de la F.N.D.I.R.P. avaient également envoyé des messages.

Allô,
ici...

L'Hay-les-Roses

« Nos enfants seront-ils racistes ? »

Le 25 avril, le comité du M.R.A.P. de L'Hay-les-Roses (Val-de-Marne) a organisé, avec le concours du C.L.E.P.R. (Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux), une réunion sur le thème : « Nos enfants seront-ils racistes ? »

Sous la présidence de Pierre Paraf, président du M.R.A.P., le débat était animé par Marc-André Bloch, professeur honoraire à la Faculté des lettres et des sciences humaines de Caen, président du C.L.E.P.R., l'abbé Jean Pihan, vice-président du C.L.E.P.R. et membre du Bureau national du M.R.A.P., Mme Hélène Gratiot-Alphan-déry, directrice du Laboratoire de psychobiologie de l'enfant, et Mme Tessier, institutrice, membre du Groupe français d'éducation nouvelle.

Annecy

Un document à 5 000 exemplaires

Une remarquable initiative a été prise en Haute-Savoie pour la Journée internationale, grâce à l'activité de notre ami Francis Angeloz et d'autres militants appartenant au M.R.A.P. et à diverses autres associations : Pax Christi, Amis de « Témoignage chrétien », Association annécienne de coopération franco-algérienne, Comité faim et développement.

Le Comité ainsi constitué a élaboré un document ronéotypé de six pages, sous couverture imprimée sur le racisme et ses différentes manifestations. Le titre de la première partie est significatif : « A Chicago... mais aussi à Annecy, Cluses, Thonon... » Suivent des exemples concrets de discriminations, d'attitudes racistes, pris dans la vie de tous les jours. La deuxième partie répond à la question : « Racistes ! mais pourquoi donc ? » Enfin, sont énumérés des exemples d'action contre le racisme.

Ce document a été diffusé à 5 000 exemplaires dans différentes villes du département, avec des numéros anciens de « Droit et Liberté ». Les journaux locaux s'en sont inspirés pour des articles. Un hebdomadaire catholique, « Le courrier savoyard », l'a reproduit intégralement.

Dunkerque

Festival de la Fraternité humaine

Une série de conférences-débats sur le racisme ont lieu actuellement dans 50 Maisons des jeunes de la région du Nord. A la demande des services de la Jeunesse et des Sports, elles sont animées par Mme Colot et Michel Kerhervé, dirigeants du Comité départemental du M.R.A.P.

Du 22 mars au 11 avril, ces soirées, se sont déroulées dans le cadre d'un festival-inter-M.J.C., organisé par les Maisons de jeunes de Dunkerque, Malo et Rosendaël, avec le concours du M.R.A.P. et de l'Association dunkerquoise d'aide aux travailleurs immigrés.

Nancy

Une enquête et une soirée

Une assistance nombreuse a participé à la soirée organisée le 14 avril par le Comité du M.R.A.P. de Nancy au cinéma Caméo, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Après un exposé de notre ami Hertzberg, sur les divers aspects de notre action, le film « Dans la chaleur de la nuit » a été projeté.

Quelques jours plus tôt, les journaux locaux avaient publié d'importants comptes rendus de l'enquête sur les travailleurs immigrés réalisée par le Comité du M.R.A.P. dans le département, et dont les résultats avaient donné lieu à une conférence de presse.

Montpellier

Riposte à une campagne raciste

Le journal « Midi libre » publiait, fin janvier, sous le titre : « Ils vivent parmi nous », une série de cinq articles violemment xénophobes sur les travailleurs immigrés.

Indignés par ces mensonges et ces excitations à la haine, diverses associations ont publié une mise au point détaillée sur le travail, la situation difficile, les droits des immigrés, leur apport à l'économie française, la solidarité de tous les travailleurs, les méfaits du racisme. Elle portait, outre celle du Comité local du M.R.A.P., les signatures suivantes : C.G.T., C.F.D.T., C.G.T.-F.O., Ligue des Droits de l'homme, Association pour le soutien des travailleurs migrants, Association populaire des familles, Service social de la main-d'œuvre étrangère, Association languedocienne pour l'Aide à la population gitane.

Une délégation s'est rendue à la rédaction de « Midi libre » pour protester contre cette odieuse campagne et demander l'insertion de la déclaration commune. Elle n'a eu que partiellement satisfaction, puisqu'une partie seulement du texte a été reproduite.

EN BREF

● Pierre Paraf, président du M.R.A.P., a pris la parole, le 26 avril, au Congrès de Pax Christi.

● Sally N'Dongo, secrétaire national du M.R.A.P. et président de l'Union des travailleurs sénégalais en France a fait un exposé à la Faculté de Nanterre, le 14 avril (cours de Mme Eugner, au Département de sociologie) ; il a animé un débat, le 21 avril, au lycée de Savigny-sur-Orge.

● A la soirée commémorative de l'insurrection du ghetto de Varsovie, le 19 avril à la Mutualité, le M.R.A.P. était représenté par notre secrétaire général, Charles Palant, et Alexandre Chil-Kozlowsky, secrétaire national.

● Qu'est-ce qu'un juif ? Un débat a été organisé sur ce thème, le 9 avril, avec l'écrivain Albert Memmi, et Albert Lévy, secrétaire national du M.R.A.P., par le Cercle Marceau-Vilner.

● Un débat sur les droits des travailleurs immigrés a eu lieu le 14 mars à la Maison des jeunes protestants de Bois-Colombes ; il était animé par M^e Daniel Jacoby, membre du Bureau national du M.R.A.P.

● Au Collège d'enseignement technique de Massy, Elisabeth Parmentier a animé un débat sur les travailleurs immigrés, le 18 mars ; le même jour, Olga Wormser-Migot, membre du Conseil national du M.R.A.P., présentait le film « Mein Kampf » à la Maison des Jeunes et de la Culture de Corbeil.

● Un débat sur l'apartheid en Afrique du Sud a eu lieu le 18 avril au lycée Marcelin-Berthelot, à Saint-Maur, avec la participation d'Elisabeth Mathiot.

● Au cours d'un week-end (18-19 avril) consacré au « Cinéma de notre temps », et organisé par la M.J.C. de Fontainebleau, Olga Wormser-Migot a animé le débat sur le film de Visconti : « Les Damnés ».

● Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, des débats sur les travailleurs immigrés, après la projection du film « Etranges Etrangers », nous sont signalés à la M.J.C. de Garges-les-Gonnesse (Val-d'Oise) le 10 avril, et à celle de Chateaufort-sur-Isère (Drôme), le 27 mars.

● A Nantes, l'animateur du Comité local du M.R.A.P., Michel Plé, a participé à la célébration de l'Aïd El Kébir par les travailleurs algériens, marocains et tunisiens, au Foyer du jeune travailleur.

● A Saint-Ouen, la projection de « Etranges Etrangers » par l'Union locale de la C.F.D.T., a donné lieu, le 9 avril, à un débat, auquel participait l'animateur du Comité local du M.R.A.P., Amor Saïdani.

● A la soirée organisée par l'Union des étudiants khmers, le 26 avril, pour célébrer

Fiche de documentation

Afrique du Sud : l'apartheid

Cette fiche a été élaborée principalement à partir du document du Service de l'information des Nations-Unies : **Ségrégation en Afrique du Sud, questions et réponses**. Cf. aussi (même service) : **Action contre l'apartheid**.

En France : au Centre d'information des N.-U., 1, rue Miollis, Paris (15^e).

Prix de chaque document : l'équivalent de 0,50 \$ U.S.A.

● **Apartheid = mise à part.** Politique suivie depuis la fondation de l'Union, en 1909. Depuis 1948 (prise de pouvoir du Parti national), cette politique est officielle.

● **Pourquoi l'apartheid ?** Parce que les blancs d'origine anglaise et hollandaise (moins de 1/5 de la population) qui dirigent le pays, sont convaincus de la **supériorité** de la race blanche. Au XIX^e siècle, ils utilisèrent la Bible pour justifier leur attitude (Malédiction de Cham, Genèse). « La mission des blancs est de protéger et défendre la civilisation occidentale ». Donc, les races doivent être séparées et les contacts réduits au minimum, afin d'éviter les conflits et de perpétuer la suprématie blanche.

le nouvel an khmer, le M.R.A.P. était représenté par Lucky Tiphaine, membre du secrétariat national.

● Le film « **Négritudes** » a été présenté, le 17 avril, par trois cellules du P.C.F., dans le 20^e arrondissement. Henri Citrinot, secrétaire national du M.R.A.P. a animé un débat sur les travailleurs immigrés.

● Le comité du M.R.A.P. de Nanterre a organisé une soirée le 25 avril, avec débat sur les travailleurs immigrés et projection de « Etranges étrangers ». Ce même film était présenté le même soir, par Elisabeth Parmentier, à la M.J.C. de Viry-Châtillon.

● L'écrivain Roger Ikor a participé, le 11 avril, à Bessancourt (95) au lancement du disque « Prière pour les enfants du monde », de notre ami Bernard Sannier-Salabert. Un débat sur le racisme a eu lieu ensuite avec les 350 jeunes de l'Association d'éducation populaire.

● Les « 4 à 7 » qui se déroulent chaque samedi au siège du M.R.A.P. sont interrompus, comme l'année dernière, depuis

● **Application.** La population est classée en **racés** : Blancs, Bantous, « Asiens », « Coloured » (métis) ; il y a ségrégation géographique (territoires et quartiers réservés) et sociologique totale : trains, cars, écoles, églises, cinémas, stades, hôpitaux, cimetières, bancs publics, cabines téléphoniques, restaurants... Heures de visite différentes dans les musées. Relations sexuelles interraciales sévèrement punies.

Les non-blancs (à partir de 16 ans) ont une carte d'identité raciale et un « livret de référence », véritable carnet anthropométrique.

(La question des **réserves** — notamment « Bantoustans » — et des quartiers réservés — **group areas** — nécessiterait un long développement. Voir document O.N.U.).

● **Droits politiques.** Le Parlement est composé uniquement de blancs. Depuis 1960, il n'y a même plus de représentants (blancs) des non-blancs. Les partis politiques multiraciaux sont interdits (1968). Les réunions de non-blancs peuvent être facilement interdites. Les organisations de non-blancs sont paralysées par des mesures répressives (assignation à domicile, prison, bannissement).

la fin avril, et reprendront à la rentrée d'octobre. Les deux derniers ont remporté un vif succès : « Les juifs de France et l'Etat d'Israël », avec Sylvie Korcaz (18 avril), et « Racisme et sexualité », avec plusieurs médecins, sociologues et juristes.

LE CARNET DE D.L.

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de **Gilles Cudek**, petit-fils de notre ami M. Cudek, secrétaire général de la société mutualiste « Les Amis de Varsovie ». Toutes nos félicitations, et nos vœux les meilleurs.

Notre amie **Sarah Goldadler**, membre du Conseil national du M.R.A.P. et présidente de la société mutualiste « Les enfants de Lublin », vient de subir une opération chirurgicale. Nous lui exprimons nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Le couvre-feu sévit. Les grèves sont interdites. Les syndicats de non-blancs ne sont pas reconnus.

● **Vie économique.** En 1960, les blancs (19,3% de la population) détenaient 69% du revenu national. Beaucoup de professions sont interdites aux non-blancs. Leurs salaires sont bien moindres : rapport de 18 à 1 dans les mines, de 5 à 1 dans les services publics. Très peu de non-blancs peuvent faire des études supérieures ou techniques et accéder à des professions libérales. 70% des ménages africains de Durban sont « indigents ».

● **Santé.** 60 à 70% des écoliers africains sont mal nourris, 50% ont besoin d'une surveillance médicale, 10% devraient être hospitalisés. (Enquête 1960). Taux de mortalité pour les enfants bantous 25 fois plus élevé, et pour les enfants de « coloured », 15 fois plus élevé, que pour les enfants blancs (Etude 1962).

● **La résistance.** Elle s'est organisée, et s'est manifestée notamment le 21 mars 1960 (Sharpeville, manifestation non-violente sauvagement réprimée), d'où le choix de cette date pour la journée mondiale contre la discrimination raciale.

Le Conseil de sécurité de l'O.N.U. est maintes fois intervenu d'autant plus que l'Afrique du Sud exerce sa politique dans le territoire voisin du Sud-Ouest Africain (qui lui est confié « sous mandat »). Il a invité les Etats à mettre l'embargo sur les livraisons

d'armes (car l'Afrique du Sud s'arme jusqu'aux dents, prévoyant la révolte généralisée des non-blancs) et à rompre les relations diplomatiques. En fait, l'O.N.U. est dans une impasse devant les refus opposés par l'Afrique du Sud.

Les églises sont divisées. Catholiques et anglicans condamnent l'apartheid. Les descendants des « Boërs » (majorité calviniste) le soutiennent, malgré la pression du Conseil œcuménique des églises.

Les nations africaines sont, évidemment, des adversaires farouches de l'Afrique du Sud. Mais « les Afrikaners refusent... de réfléchir au danger que représentera bientôt ce nationalisme africain... La paix règne. Ils sont riches, bien armés, et — la censure aidant — ils sont sourds aux protestations de l'extérieur et aveugles devant les exemples des autres nations d'Afrique. Leur volonté de rester les seuls maîtres est inflexible. Ils n'ont pas de patrie de recours... Ils ont le dos au mur. Ils vivent dans un présent qu'ils veulent croire éternel ». (Eric Henry, **Pax Africana**. La Nef, sept.-déc. 1964).

● **Adresse utile :** Comité français contre l'apartheid, 14, rue N.-D.-de-Lorette, Paris (9^e). (Bulletin, documentation, conférences).

— Un document récent : n° 34, avril 1970, de **Service et développement** (Assoc. jeunes et monde, 42, montée St-Barthélemy, Lyon (5^e)). Ce numéro : 3 F.

membre du Bureau national du M.R.A.P. sur le problème des travailleurs immigrés.

Vendredi 22 mai, au centre culturel de Corneilles-en-Parisis (95), ouverture de l'exposition du M.R.A.P. sur les travailleurs immigrés, qui sera présentée au public pendant trois jours. Conférence-débat, avec M^e Fred Hermantin, secrétaire national du M.R.A.P.

Mercredi 27 mai, à Montrouge, soirée organisée à la M.J.C. par le comité local du M.R.A.P. Projection de « Etranges étrangers », suivie de débat.

PETITES ANNONCES

Couple avec bébé cherche 2 pièces-cuisine, de préférence 12^e, 13^e ou 14^e. Loyer mensuel 300-400 F. Ecrire : M. Abdelkrim Chaoui, 4, rue Becquerel, Paris (18^e).

AUX ÉDITIONS SOCIALES

Dans la collection « NOTRE TEMPS » :

● « Le Monde »...

Humanisme, objectivité, politique.

d'Aimé GUEDJ et Jacques GIRAULT.

Le quotidien « LE MONDE » occupe une place originale dans la presse française. Organe qui traite sans cesse de problèmes politiques, il se présente comme dépourvu d'orientations idéologiques. Mais quelle est la fonction réelle de cette apparente objectivité?

L'ouvrage : 7,10 F.

● **Le « Socialisme » suédois de Jacques ARNAULT.**

La Suède est à la mode... Son système économique et social est proposé aux Français comme un « modèle de socialisme ». L'insistance et la qualité des partisans de ce « socialisme » conduisent à se demander si ce ne serait pas plutôt à leurs yeux un « modèle de capitalisme »... Qu'en pensent les Suédois?

L'ouvrage : 3,60 F.

Dans la collection « PROBLÈMES » :

● **Révolution et contre-révolution dans l'Église d'Antoine SAUCEROTTE.**

Ce livre étudie la crise décisive qu'a connue l'Église au V^e siècle, une des plus importantes de son histoire. Le lecteur sera souvent amené à la rapprocher de celle que cette même Église subit aujourd'hui : problèmes de morale sexuelle, problème de magistère de l'Église et de la nature même de la foi, problème de la conception du monde qui va devenir celle du christianisme...

L'ouvrage : 14,60 F.

BON pour obtenir notre catalogue à retourner aux :
ÉDITIONS SOCIALES,
168, rue du Temple, Paris-III^e.

Nom
Profession
Adresse
Ville, dépt

EDUCATION A LA FRATERNITE

L'enfant et ses problèmes

ON connaît (un peu, pas assez,) la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Mais qui connaît la Déclaration des Droits de l'Enfant? Elle a pourtant été adoptée à l'unanimité et proclamée solennellement le 20 novembre 1959 par l'assemblée générale des Nations-Unies et la deuxième Conférence internationale des Droits de l'Homme (Téhéran, mai 1968) a demandé instamment aux gouvernements de reconnaître et faire respecter ces droits tels qu'ils sont définis dans la Déclaration.

Lors de sa promulgation, le bureau de l'Organisation Mondiale de la Santé proclamait que c'était là « un des documents les plus révolutionnaires de l'ère actuelle ; les idéaux qu'il proclame auraient, sans doute, été considérés il y a un siècle, comme irréalisables, voire d'une opportunité douteuse, même dans les pays qui comptent aujourd'hui parmi les plus évolués ».

Il était bon qu'au 10^e anniversaire de cette « charte », un éducateur, M. Francis Saunier, ait songé à la présenter à un public trop peu informé et à la commenter (1).

En ce qui nous concerne, le 10^e et dernier principe de cette déclaration est capital :

« **L'enfant doit être protégé contre les pratiques qui peuvent pousser à la discrimination raciale, à la discrimination religieuse ou à toute autre forme de discrimination. Il doit être élevé dans un esprit de compréhension, de tolérance, d'amitié entre les peuples, de paix et de fraternité universelle et dans le sentiment qu'il lui appartient de consacrer son énergie et ses talents au service de ses semblables.** »

Avec l'autorisation de l'auteur, nous donnons ci-contre certaines remarques que l'étude de ce principe lui suggère. Disons seulement ici qu'il atteste « avoir trouvé dans l'étude minutieuse de ce texte les directives qu'il cherchait en vain ailleurs pour résoudre divers problèmes complexes ». C'est dire l'intérêt de son commentaire pour les nombreux éducateurs qui militent au sein du M.R.A.P. et du C.L.E.P.R.

Jean Pihan.

(1) Les Droits de l'Enfant. Ed. Fleurus. Coll. psychologie et éducation. 216 pages, 16,70 F.

Nous commençons la publication de fiches documentaires (V. p. 35 et 36).

Nous demandons à nos lecteurs de nous faire leurs suggestions et leurs critiques et d'apporter leur contribution à l'établissement de ces fiches.

LE DIXIÈME PRINCIPE

LE dixième principe de la Déclaration des droits de l'enfant réclame pour celui-ci une éducation qui lui apprenne à ne pratiquer et n'admettre aucune discrimination à l'égard des êtres humains en général, une éducation qui lui confère le sens de l'universel, le sens du service de la communauté humaine. Dans cette optique, il précise deux tâches distinctes mais complémentaires : une tâche de protection et une tâche d'éducation.

Cette première affirmation est claire, catégorique : tout enfant, quelle que soit sa personnalité ou sa situation, a droit à une telle protection. Mention explicite est faite seulement de deux formes particulières de discrimination — parce que plus courantes ou plus redoutables ordinairement — mais la finale est formelle : « toute autre forme de discrimination » est également bannie.

Evidemment, l'enseignement direct de l'une ou l'autre discrimination est rigoureusement interdit, mais l'enfant doit encore et surtout être protégé contre « toute pratique qui peut pousser à cette discrimination : ressentiment qui fausse la vue des réalités, préjugé ou passion qui aveuglent... Il faut remarquer la formule adoptée : elle englobe non seulement les cas où le danger est certain, immédiat, mais aussi ceux où il y a simplement amorce possible, risque d'entraînement, présent ou futur. Et ceci vaut dans tous les milieux où évolue l'enfant : famille, école, société. Toute division ou tout danger de division, doit être écarté. Ce n'est pas pour autant l'uniformité, l'égalitarisme, il y a place pour des préférences, mais aucun exclusivisme n'est tolérable.

La protection contre tout ce qui pourrait diviser est donc indispensable, mais point suffisante. L'enfant, tout enfant, a droit à une éducation ouverte sur tous ses frères en humanité...

De même que précédemment le principe réclamait protection plus contre les « pratiques » nocives que contre un enseignement proprement dit, de même ici, il

réclame « l'esprit », un climat d'éducation plus que l'acquisition des gestes.

Affirmer ainsi le droit de l'enfant, c'est donc exiger de tous ses éducateurs, parents, maîtres, éducateurs professionnels, et ce, quelles que soient leurs difficultés propres, qu'ils possèdent eux-mêmes cette ouverture internationale, sans parti pris, sans limitation arbitraire.

C'est avec raison que le principe précise les deux tâches de protection et d'éducation et même qu'il insiste d'abord contre tout ce qui marque ou entraîne discrimination. Il est évident que l'enfant élevé hors de tout préjugé nationaliste ou autre peut plus facilement prendre conscience de son appartenance à l'humanité, de sa responsabilité collective et de sa solidarité vis-à-vis de la communauté des hommes.

Quant à l'éducation explicite au sens international, sa nécessité est de plus en plus évidente : le monde est devenu si petit et si mêlé. L'esprit d'accueil et de compréhension doit être prêt à tout. Faut-il citer la réflexion d'un chef indien : « J'ai compris qu'il faut accepter comme son prochain tout homme qu'il soit blanc, noir, jaune ou même vert ». Et comme on lui demandait : « Pourquoi dites-vous « ou même vert » ? » : « Parce qu'il faut accepter d'avance non seulement ceux qu'on connaît, mais ceux qui peuvent venir. »

Le texte de la Déclaration des droits de l'homme indique nettement : « L'individu a des droits envers la communauté dans laquelle seule le libre et plein développement de sa personnalité est possible. » Comme on le voit, il ne s'agit pas de soumettre l'individu à la communauté mais l'individu a besoin de la communauté pour se développer pleinement et c'est en tenant sa place, en accomplissant ses devoirs envers elle, qu'il se développe.

On comprend dès lors qu'il faille donner à l'enfant ce sentiment de membre à la fois créateur et débiteur de la communauté, non seulement de sa petite communauté locale, mais de toute la communauté humaine.

Francis SAUNIER.

1970 Année internationale de l'éducation

L'année 1970 a été proclamée par l'U.N.E.S.C.O., Année internationale de l'Education. M. René Maheu a rendu public à ce sujet un message dont voici les passages essentiels :

DANS de nombreux pays, l'éducation est aujourd'hui l'objet, dans ses formes et dans son contenu, d'une sérieuse remise en cause. Plutôt que de se bercer de l'illusion que controverses et passions finiront par s'éteindre d'elles-mêmes, mieux vaut s'attacher courageusement à comprendre et à affronter une crise dans laquelle on doit voir, au demeurant, moins les menaces d'un impossible effondrement que les promesses d'une renaissance nécessaire.

Nous vivons dans un monde en pleine mutation, où l'explosion démographique, la décolonisation et les profondes transformations économiques et sociales résultant de l'évolution technologique sont autant de forces qui poussent à la démocratisation de l'enseignement, cependant que l'accélération du progrès scientifique entraîne une usure de plus en plus rapide du savoir et que le développement des techniques d'information de masse et des moyens audio-visuels bouleverse les données traditionnelles de la communication. Dans ces conditions, l'éducation ne saurait se borner, comme par le passé, à former, en fonction d'un modèle prédéterminé de structures, de besoins et d'idées, les cadres de la société de demain, ni à préparer une fois pour toutes les jeunes à un certain type d'existence. L'éducation n'est plus le pri-



CRÉE PAR
VASARÉLY
LE SYMBOLE
DE L'ANNÉE
INTERNATIONALE
DE L'ÉDUCATION

vilège d'une élite, ni le fait d'un âge ; elle tend à être coextensive à la fois à la totalité de la communauté et à la durée de l'existence de l'individu. Comme telle, elle doit se manifester comme une activité permanente et omniprésente. On ne doit plus la penser comme la préparation à la vie, mais comme une dimension de la vie, caractérisée par une acquisition continue de connaissances et un réexamen incessant des conceptions.

**

Mais comment l'éducation pourrait-elle atteindre un tel élargissement si son organisation interne demeure fragmentée et isolée en son ensemble, par rapport à la société et à la vie ? Non seulement les divers éléments qui interviennent dans le processus éducatif ne sont pas partout intégrés, mais l'éducation, en tant que telle, demeure encore trop souvent coupée du reste des activités humaines. Loin de vivre en symbiose avec la collectivité, l'école, le lycée, l'université constituent dans de trop nombreux cas des univers clos.

Qu'un électronicien, par exemple, ne dispose pas de moyens organisés pour faire bénéficier de son savoir ceux de ses collègues, ses amis, ses voisins qui désirent moderniser leurs connaissances ; qu'un établissement scolaire ne soit utilisé au

maximum que deux cents jours par an à raison tout au plus de huit heures par jour ; que des élèves ou des étudiants qui ont poursuivi des études pendant plusieurs années soient dans l'impossibilité de mettre à profit sur le marché du travail ce qu'ils ont appris parce qu'ils ont échoué à un examen ou à un concours : voilà des gaspillages — de ressources matérielles, de possibilités humaines — que l'on ne doit plus nulle part accepter. Nulle part, mais dans les pays en voie de développement moins qu'ailleurs.

Et puisque j'évoque ces pays, comment pourrais-je passer sous silence le plus gigantesque, le plus scandaleux de tous les gaspillages de possibilités humaines : l'analphabétisme, qui aujourd'hui encore maintient plus du tiers de l'humanité dans une condition d'impuissance au-dessous du seuil de la civilisation moderne ? Quand se décidera-t-on à éliminer ce fléau de la face de la Terre ?

**

C'est sur des problèmes de cette nature que la communauté mondiale est invitée à se pencher, à l'occasion de l'Année internationale de l'éducation, en vue de leur apporter des solutions novatrices et hardies. Et c'est dans le sens de l'éducation universelle et permanente évoquée plus haut que l'UNESCO invite gouvernements, institutions et individus à orienter l'effort de réflexion et de promotion qui s'impose.

René MAHEU.

**Adhérez
au
C. L. E. P. R.
I.P.N., 29 rue d'Ulm - Paris-V^e**

Nous avons noté...

● Parution d'un cahier sur le racisme dans la collection éditée par l'Union féminine, civique et sociale.

● J. et R. Dubois viennent de publier aux Editions des Francs et Franches camarades un guide intitulé : « Une année

de lecture. » Spécialistes de la lecture pour enfants et adolescents, les auteurs ont classé ici plus de 600 ouvrages en mettant à l'index non seulement ceux qui pèchent par leur médiocrité, mais encore tous ceux qui contiennent des erreurs historiques ou des éléments racistes.

Tous ceux qui par leur activité sont amenés à s'intéresser aux bibliothèques d'enfants et

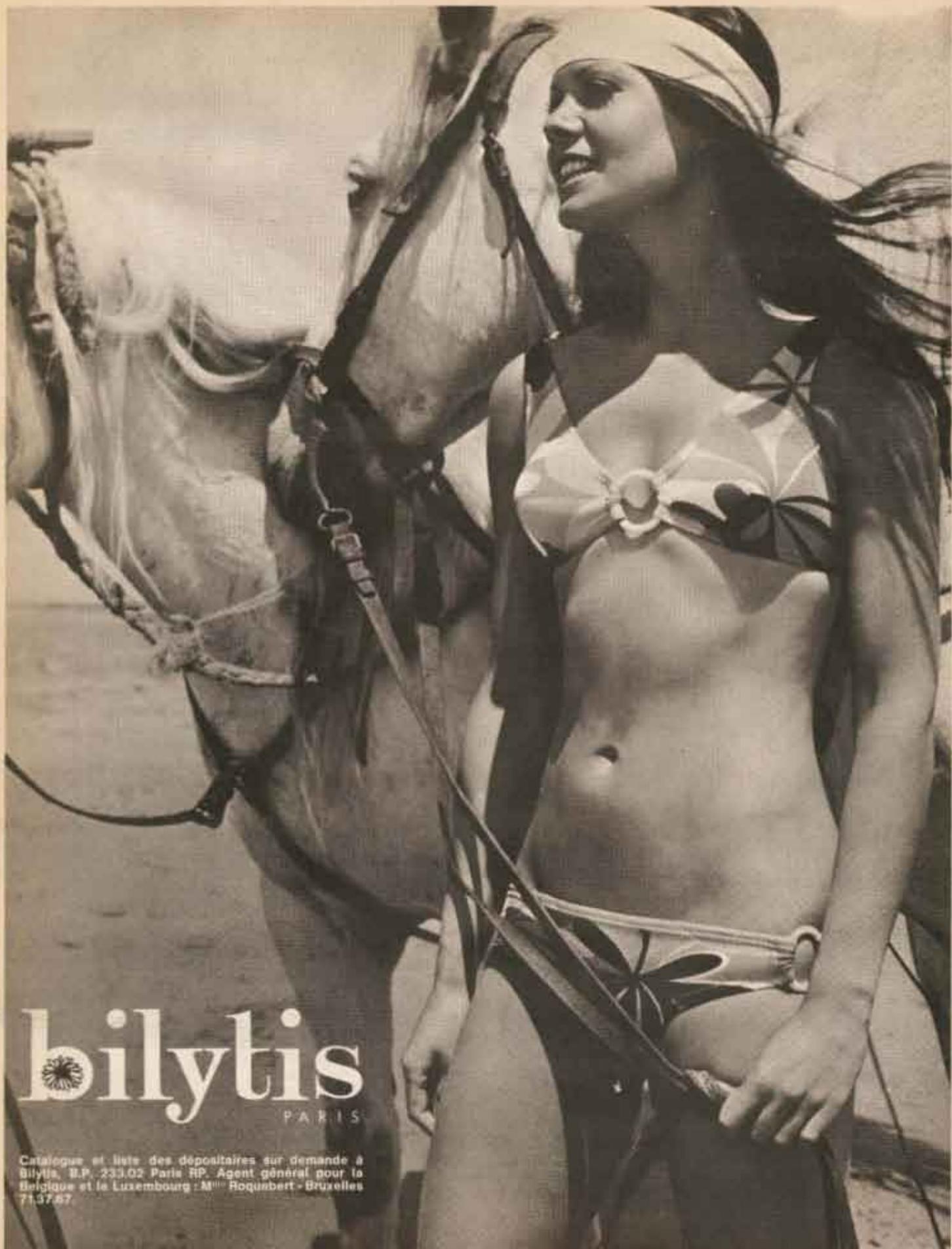
de jeunes pourront se procurer cet instrument de travail auprès de la Fédération des Francs. (F.F.C. Chaussée-d'Antin, C.C.P. Paris 45 1858. Prix : 5 F.)

● France-Culture diffuse chaque dimanche de 19 h 40 à 20 h 05 une émission de Roger Boquie et Monique Bermond : « **Le livre, ouverture sur la vie** ». Les prochaines émissions seront enregistrées

à l'École alsacienne. Mlle de Leobardie, bibliothécaire de l'école et membre du CLEPR, y fera part de son expérience. Isabelle Jean, directrice de la collection « Bibliothèque internationale » s'entretiendra sur cette collection avec des enfants de 10 à 13 ans. Des émissions ultérieures ouvriront le dialogue entre des auteurs et des élèves de Saint-Ouen, puis de Ménilmontant.

Guidule





bilytis
PARIS

Catalogue et liste des dépositaires sur demande à
Bilytis, B.P. 233.02 Paris RP. Agent général pour la
Belgique et le Luxembourg : M^{lle} Roquembert - Bruxelles
71.37.67